

# PALESTINE 59-62

## ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS COMITÉ DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)

23, rue Gosselet - 59000 - LILLE

Site : [www.nord-palestine.org](http://www.nord-palestine.org)

Bulletin : [JPC@nord-palestine.org](mailto:JPC@nord-palestine.org)

[http://www.nord-palestine.org/Bulletins\\_AFPS.59.62.htm](http://www.nord-palestine.org/Bulletins_AFPS.59.62.htm)

Extrait des lettres aux adhérents  
où il est question de

# Salah Hamouri



# ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°35 – Janvier-Février 2008

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)  
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : [www.nord-palestine.org](http://www.nord-palestine.org) Bulletin : [JPC@nord-palestine.org](mailto:JPC@nord-palestine.org)

Editorial

Palestine : 60 ans de dépossession

page 1

...  
Je ne peux évoquer cette année 2008 sans parler du sort de **Salah HAMOURI**, ce jeune Français, emprisonné en Israël, sur de simples soupçons, au mépris de l'un des fondements des droits de l'Homme et du Citoyen, et dont la mère s'est exprimée encore récemment sur Radio Campus. (voir ci-dessous pages 4 et 5) Une pétition peut être signée sur le site national de l'AFPS comme sur celui de notre groupe, elle est reproduite dans ce bulletin. **Signez massivement pour contraindre les autorités françaises à intervenir, et Israël à le libérer.**

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord - Pas-de-Calais

page 4

### PETITION : Liberté pour **Salah Hamouri**.

<http://www.france-palestine.org/article7743.html>

**Pétition pour faire libérer **Salah Hamouri**, jeune Français palestinien détenu depuis 2005 par les autorités israéliennes sans la moindre preuve et sans jugement.**

**Cette pétition sera remise aux autorités françaises qui DOIVENT agir auprès des autorités israéliennes pour obtenir la libération de **Salah Hamouri**.**

Monsieur le Président de la République,

citoyen-*ne* français-*e*, attaché-*e* au droit, indigné-*e* par le sort injuste fait à notre concitoyen **Salah Hamouri**, détenu en Israël depuis 2005, sans jugement et avec un dossier d'accusation vide, je vous demande de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour faire libérer ce jeune Français dont la famille vit à Jérusalem.

Vous vous êtes engagé à apporter votre concours à la libération de tous les Français soumis à d'injustes détentions dans le monde, à "les chercher où qu'ils se trouvent".

Merci de tenir votre parole et d'agir au plus vite pour obtenir la libération de **Salah Hamouri**.

Avec mes remerciements citoyens anticipés

page 5

### Un conte du soldat Schalit dans un livre pour enfants

Article de la Voix du Nord du 15 janvier 2008 - L'HISTOIRE

Il y a onze ans, en 1997, un écolier de 11 ans écrivait un joli conte racontant comment deux ennemis pouvaient s'entendre malgré tout. Cette histoire originale (*Quand le requin et le poisson se sont rencontrés pour la première fois*) vient d'être publiée en Israël dans un livre pour enfants, illustré bénévolement par vingt-neuf dessinateurs.

L'enfant s'appelait Gilad Schalit. Aujourd'hui âgé de 21 ans, il est surtout « célèbre » aujourd'hui pour être ce caporal enlevé en juin 2006 par des militants islamistes proches du Hamas, qui s'étaient infiltrés en Israël. Toutes les démarches et pourparlers entamés en vue de sa libération ont à ce jour échoué.

Un de ses professeurs a retrouvé ce conte - une rédaction de soixante-quatre pages ! - en faisant du ménage, l'an dernier, et l'a remise à sa famille.

« C'est le message d'un gamin qui pense que même des ennemis peuvent, au bout du compte, vivre ensemble. C'est étonnant comme c'est pertinent par rapport à la situation d'aujourd'hui », souligne son père.

Lorsque le requin et le poisson se rencontrent pour la première fois, le premier s'apprête à manger le second, lequel le persuade de le laisser vivre. Tous deux jouent à cache-cache sous l'eau et finissent par devenir amis. Cependant, leurs mères ne sont pas d'accord et leur interdisent de se fréquenter. Pourtant,

après s'être évités pendant un an, le requin et le poisson se retrouvent, discutent, et se réconcilient. « Depuis ce jour, les requins et les poissons ont vécu en paix », concluait le jeune auteur.

« *Je crois que la prophétie se réalisera, et que Palestiniens et Israéliens vivront ensemble*, estime de son côté son ancien prof. *Le message est clair, rien ne peut arriver sans dialogue.* »

### Réponse de Jean-François Larosière au Rédacteur en Chef de la Voix du Nord :

Je lis dans l'édition d'aujourd'hui [15 janvier 2008] du quotidien régional dominant du Nord-Pas de Calais l'article non signé suivant : « un conte du soldat Schalit dans un livre pour enfants ». Cet article suscite plusieurs remarques.

1 - Ce qui se présente comme un article n'est pour l'essentiel que la reprise d'une dépêche de l'Associated Press écrite par Matti Friedman

2 - Sensibiliser au sort de ce jeune franco-israélien, capturé par la résistance palestinienne de Gaza, sans indiquer qu'Israël occupe la Palestine, et qu'actuellement il y a 11 000 prisonniers en Palestine est pour le moins curieux. J'indique à ce sujet que parmi ces prisonniers il y a plus de 300 enfants, ceci au mépris de la Convention des Droits de l'Enfant. Je concède bien volontiers que le mépris affiché pour cette convention n'est que la partie émergée de l'iceberg du mépris pour le droit international que pratiquent régulièrement les autorités israéliennes. Cependant quand, pour la propagande de l'Etat israélien, c'est un conte pour enfants illustré par pas moins de 23 dessinateurs, qui est mis en valeur, il faut au moins s'arranger pour être irréprochable à ce sujet !

3 - Je pourrai rappeler les tentatives d'échange à propos du soldat Schalit, les massacres à Gaza ces derniers jours par l'armée d'occupation israélienne, comme l'annonce encore aujourd'hui de nouvelles colonies. Mais je voudrais attirer l'attention de votre journal sur un seul point : puisque la Voix du Nord est sensible au sort des prisonniers, je voudrais vous alerter sur le sort de **Salah Hamouri**, âgé de 22 ans de nationalité française, arrêté le 13 mars 2005. Il est détenu sans jugement, et maintenu en prison sur des suspicions et des intentions, sans la moindre preuve. Ce qui se trouve être un principe fondateur des Droits de l'Homme est bien souvent inconnu en Israël et dans les territoires occupés. Mais en ce qui nous concerne en France, ne pouvons nous pas intervenir afin que ce jeune soit rendu à sa famille ? La mère de **Salah Hamouri** a écrit à la mère de Gilad Schalit : « *j'espère que tous nos prisonniers et votre fils rentreront chez eux bientôt* ». La Voix du Nord ne peut-elle pas sortir de son silence sur **Salah Hamouri** ? Et exiger sa libération.

Avec mes salutations distinguées... Jean-François LAROSIERE

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°36 – Mars-Avril 2008

page 2

Samedi 5 mars 2008

Gaza : arrêter le massacre par Israël : mobilisation réussie à Lille



350 personnes ont répondu à l'appel de 18 associations, syndicats et formations politiques pour manifester dans les rues de Lille afin de traduire leur émotion et leur colère devant les raids criminels de l'Etat israélien contre la population de Gaza. Il a été rappelé que c'est toute la Palestine qui est atteinte par les raids et exactions israéliennes. Ainsi le docteur Garrigue rappelait il y a quelques jours qu'à Naplouse chaque soir les canalisations d'eau sont détruites par l'occupant.

Fondamentalement la logique d'expulsion et de dépossession menée depuis 60 ans se poursuit. Annapolis montre son vrai visage, celui d'une guerre contre le peuple palestinien, menée avec la complicité des USA, comme de la France de Sarkozy. Il convient d'ailleurs d'être très vigilant sur les menaces de guerre régionale.

Les manifestants ont exigé de la France, comme de la communauté internationale, une politique de sanctions contre l'Etat israélien. La France possède des moyens de pression, à commencer par le gel de sa collaboration militaire avec Israël, qui doit être contraint de respecter le droit international.

Le sort des 11 000 prisonniers palestiniens a été évoqué lors des prises de paroles, dont celui de **Salah Hamouri**, jeune franco-palestinien, prisonnier en Israël depuis 3 ans après avoir été arrêté sans preuve. Il est indispensable que la pétition exigeant sa libération immédiate soit massivement signée.

La poursuite de la mobilisation est indispensable. Elle l'est tout particulièrement quand le président israélien Pérès est reçu avec tous les honneurs à Paris. C'est indécent. Cela ne saurait être toléré.

*Voir sur le site les photos « Rétrospective » : <http://www.nord-palestine.org/photos/photos.htm>*

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°36 – Mars-Avril 2008

page 4

### **SALAH HAMOURI !**

**13 mars 2005** : **Salah Hamouri**, jeune étudiant de 19 ans, Palestinien par son papa et Français par sa maman, se rend en voiture avec des copains, de Jérusalem-Est, où il vit, à Ramallah.

A Qalqilya, un barrage militaire...

En Palestine occupée, les centaines de barrages militaires israéliens sont tenus par des occupants armés jusqu'aux dents et qui ont souvent l'âge de Salah. Ces barrages appelés parfois « cheiks points », sont des lieux d'humiliation et de violences quotidiennes pour tous les Palestiniens, jeunes et vieux, hommes, femmes et enfants.

Salah présente ses papiers. Il ne sait pas, à ce moment-là, que l'armée coloniale va l'arrêter et l'emprisonner au mépris et en violation du droit international.

La « justice » militaire israélienne reproche à Salah d'être passé de nuit, trois mois auparavant, devant la maison sous surveillance d'un rabbin d'extrême droite (pour qui « il faut anéantir les Arabes » qui sont des « vipères »).

Salah est accusé de « complot » ! Mais enquêtes après enquêtes, le dossier reste vide.

Depuis le 13 mars 2005, Salah est en prison pour "quelque chose qu'il aurait pu faire" mais dont il n'existe aucune preuve !!

Faute de témoignages, le tribunal militaire a d'ailleurs dû annuler plus de vingt audiences.

**13 mars 2008** : Voilà 3 longues années que notre ami Salah est otage d'Israël.

Israël qui, depuis sa création, n'a cessé de verser le sang et d'emprisonner.

Israël qui a, dans ses geôles, **plus de 11 000 prisonniers palestiniens**, dont des **centaines d'enfants** et de nombreux **élus, députés, maires** (dont celui de Naplouse, ville jumelle de Lille).

Extrêmement rares sont les responsables politiques français qui s'émeuvent, protestent et condamnent : les droits de l'Homme sont à géométrie variable dès que la politique de l'État colonial est mise en cause.

### **Que fait la France ? Que doit-elle faire ?**

L'État et le gouvernement français Sarkozy-Kouchner-Yade devraient légitimement exiger la libération immédiate de ce jeune ressortissant français. Or, que font-ils ? Ils demandent à leurs "amis israéliens" un "procès rapide".

Cette attitude est d'autant plus indigne que, en même temps, les dirigeants français exigent la libération immédiate d'un autre ressortissant, le caporal franco-israélien Shalit, capturé, lui, en uniforme militaire israélien, sur le territoire palestinien et par la résistance palestinienne.

Entre un soldat membre d'une armée d'occupation, donc un agresseur, et un étudiant vivant sous occupation, donc une victime, qui plus est, n'a commis aucun délit, aucun crime, les autorités françaises ont fait le choix de l'injustice et de la guerre.

Quant aux citoyens de France respectueux de justice et de paix, ils participent activement à la campagne d'information et de mobilisation pour la libération immédiate de Salah. Son portrait est présent dans les manifestations, les pétitions exigeant sa libération ont déjà récolté plusieurs milliers de signatures (en ligne sur le site national de l'AFPS ou sur papier via des militants des groupes locaux), les médias commencent à s'en faire -encore trop "timidement"- l'écho, des élus locaux et nationaux interpellent régulièrement les autorités françaises. Marc Dolez, député socialiste du Nord, est intervenu à deux reprises et dès septembre auprès du ministère des Affaires étrangères.

Il faut ici souligner le travail remarquable de Jean-Claude Lefort, député honoraire, qui a rendu visite à Salah en prison, le 18 février dernier et a témoigné de leur rencontre dans un long texte émouvant (que l'on peut retrouver sur notre site). J.C. Lefort a également répondu aux "âneries" de Y. Rade en lui rappelant que "**Salah Hamouri**, comme tout le peuple palestinien, est l'objet d'une occupation étrangère", que Salah "est un civil arrêté sur sa terre occupée et colonisée et transféré en territoire israélien, en violation des Conventions de Genève" et qu'en conséquence la France ne peut

accepter qu'un pays occupant "juge" un membre d'un peuple occupé.

Pour que les dirigeants français changent de position et exigent des autorités israéliennes la libération immédiate de Salah, il est indispensable d'amplifier la mobilisation. Pour cela, il est urgent que toutes les forces démocratiques et les associations de défense des droits de l'Homme s'y associent.

Le "berceau des Droits de l'Homme" doit agir, vite, pour que Salah retrouve la liberté, sa famille, sa terre et... ses amis qu'il a brusquement quittés, un certain jour de mars 2005, il y a maintenant trois ans.

Mireille Gabrelle

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°37 –Avril-mai 2008

page 1

**Dernière minute :** Salah Hamouri est passé jeudi 10 avril devant le Tribunal militaire d'Ofer.

Devant le dilemme effroyable "7 ans de prison ou sinon ce sera plus", Salah a accepté 7 ans et a "plaidé coupable".

Son avocate, Léa, a plaidé la clémence eu égard l'absence de preuves tangibles quant à son intention supposée de nourrir des pensées négatives contre le rabbin Yosef Ovadia. Elle a aussi faire valoir qu'il était citoyen français et qu'il avait un fort mouvement d'opinion derrière lui dans notre pays.

Le président du tribunal militaire a demandé une semaine avant de rendre son verdict...

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°37 –Avril-mai 2008

page 5

### Salah Hamouri :

*Communiqué de l'AFPS Nord-Pas de Calais*

#### **plus de 500 signatures dans le Nord. Il est urgent de faire plus !**

Il y a vraiment urgence pour Salah Hammouri non seulement les autorités israéliennes l'arrêtent sur de vagues soupçons, repoussent faute d'éléments à charge son procès, mais elles se livrent maintenant, via une communication à son avocate, à un chantage odieux : qu'il accepte une condamnation de 7 ans. C'est à prendre ou à laisser. Voilà la justice de ce qui est encore présenté, faute d'y aller voir de près, comme la seule démocratie au Moyen Orient !

C'est dire la nécessité d'une intervention citoyenne, quand les autorités françaises se refusent à demander la libération immédiate de notre compatriote. Dans le Nord plus de 500 personnes : responsables syndicaux et associatifs, militants politiques, élus, journalistes, et surtout femmes et hommes de notre région, qui ont la solidarité au cœur, ont déjà signé la pétition et interviennent pour la libération immédiate de Salah. On soulignera à ce sujet l'engagement des deux députés du Douaisis Jean-Jacques Candelier et Marc Dolez.

Il est indispensable de poursuivre et surtout d'amplifier la mobilisation pour la libération de Salah. Ce sont les mille signatures qu'il faut dépasser à la fin du mois d'avril. Pas une initiative, pas une rencontre sur la Palestine sans la signature de la pétition pour la libération de Salah.

Mais cette urgence doit aussi se traduire par la mise en œuvre d'une autre initiative : envoyez des livres à Salah dans sa prison ! Ces livres sont à faire parvenir au consulat de France à Tel Aviv. (Consulat de France ; immeuble Migdalor ; BP 26126 ; 1/3 Ben Yenouda ; 62285 TEL AVIV ISRAEL)

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°37 –Avril-mai 2008

page 7

### **Salah Hamouri : Il est urgent d'intervenir pour sa libération immédiate**

Il y a vraiment urgence pour Salah Hamouri, jeune franco-palestinien, non seulement les autorités israéliennes l'arrêtent sur de vagues soupçons, repoussent faute d'éléments à charge son procès à maintes reprises, mais enfin exercent un chantage odieux : qu'il accepte une condamnation de 7 ans. Hier 10 avril, Salah est passé devant le juge militaire et, sous la pression du chantage, a accepté de plaider coupable. Ce sont 7 ans qui ont été requis par le procureur du tribunal militaire. Ceci après 3 ans d'emprisonnement, avec 45 jours d'interrogatoires « spéciaux ».

Cette parodie de justice n'est pas tolérable. Les principes universels issus de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen d'août 1789 ont à s'appliquer y compris en Israël. Le "deux poids deux mesures" doit avoir une limite. Il n'est pas tolérable qu'un innocent soit contraint de se plier aux exigences de la « justice militaire » d'une armée d'occupation

Les autorités françaises, à commencer par le Président de la République, se doivent d'exiger du gouvernement israélien que Salah soit immédiatement libéré.

Toutes les mesures d'intervention d'urgence auprès des autorités françaises et israéliennes pour exiger la libération de Salah sont indispensables. Nous appelons la population à adresser messages, courriers, en direction des représentants de l'Etat, comme des élus, pour que Président et gouvernement mènent une action énergique auprès des autorités israéliennes. Aussi nous vous demandons de signer la pétition jointe à ce texte.

*Les signataires : AFPS Nord - Pas de Calais, UJFP, Collectif Afrique, CSP 59, Solidaires, Les alternatifs, LDH...*

Pétition à envoyer à la Préfecture du Nord 2 rue Jacquemars Gielée 59000 LILLE

14 avril 2008

A Monsieur Bernard Kouchner  
Ministre des Affaires Etrangères

Monsieur le Ministre,

Vous connaissez la situation de notre compatriote **Salah Hamouri**.

Jeudi 10 avril, devant le Tribunal militaire d'Ofer, il a été contraint de céder au chantage du Procureur et de « plaider coupable » pour éviter une peine supérieure à 7 ans de prison.

Le jugement sera rendu cette semaine.

C'est le temps qu'il vous reste pour intervenir énergiquement auprès des autorités israéliennes et faire que **Salah** sorte de prison sans délai, lui qui a entamé sa quatrième année d'incarcération et n'a commis aucun acte délictueux.

Nous voulons croire, Monsieur le Ministre, que la France ne se dérobera pas à son devoir de solidarité envers un de ses ressortissants injustement poursuivi.

*Nom, adresse et signature*

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°40 – Septembre-octobre 2008

### Editorial **Les initiatives de soutien au peuple palestinien se multiplient** page 1

Depuis la rentrée de septembre l'AFPS Nord-Pas de Calais, ses militants, déploient une activité intense de soutien à la résistance du peuple palestinien, activité appelée à se multiplier, dans la région en cet automne 2008.

Concernant **Salah Hamouri**, et les prisonniers, la campagne pour sa libération immédiate, se poursuit. Le voyage de Denise Hamouri le 15 septembre à Lille, Douai et Seclin bien relayé au niveau des médias, marqué par des prises de position de personnalités plurielles, a dynamisé la mobilisation pour la libération de notre compatriote. Le silence des autorités gouvernementales se poursuit. Bernard Kouchner en visite en Israël et en Cisjordanie occupée début octobre reste silencieux. Il est donc nécessaire de poursuivre notre mobilisation, en remarquant que nous ne sommes pas seuls dans ce combat....

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord - Pas de Calais

Page 2

### **Salah Hamouri** : l'engagement pour sa libération se développe

Après les rencontres de Denise Hamouri avec les forces citoyennes de la région Nord-Pas de Calais, le lundi 15 septembre, marquées par un engagement remarqué de personnalités régionales dans le comité de soutien pour la libération immédiate de Salah Hamouri, les prises de position et initiatives se multiplient en faveur de sa libération.

Plusieurs élus régionaux s'expriment de façon forte et courageuse. Ainsi le maire de Douai, Jacques Vernier, écrit au Président de la république en faveur de cette libération. Jean-Jacques Candelier, député de la 16<sup>ème</sup> circonscription du Nord, fait un courrier à Nicolas Sarkozy afin qu'il reçoive Denise Hamouri afin qu'elle puisse plaider pour son fils. Ils s'ajoutent à des prises de position publiques déjà connues, ou les complètent.

Des initiatives multiples en faveur de la libération immédiate, se sont déjà tenues ou se préparent : à Seclin lors du forum des associations, à Lille pour la tenue d'un café citoyen, jusqu'à ce qui se prépare à Hellemmes, à l'occasion du 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Elles sont prises par des organisations amies, comme par l'AFPS elle-même. Pour cette dernière, chacune des initiatives de cet automne comprendra nécessairement la mise en valeur du combat pour la libération de Salah.

Jean-Claude Lefort rappelle opportunément dans son courrier que l'envoi de livres à Salah est un des moyens, cela fut rappelé le 15 à Lille en présence de Denise Hamouri, de la mobilisation pour la libération immédiate de Salah. On ne peut que rester confondu devant des autorités occupantes qui ont peur des livres, tout en étant exigeant avec celles de notre pays. Elles ont à exiger d'Israël que les droits des prisonniers soient respectés. Raison de plus pour que l'élargissement immédiat de notre compatriote intervienne rapidement.

Page 6

### Lundi 15 septembre 2008 : Denise Hamouri, mère de Salah Hamouri A Lille (à la MRES et en mairie), à Douai (en mairie) et à Seclin



## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°41 – Novembre 2008

page 4

### En septembre, une belle et utile activité de l'AFPS de Seclin en faveur des Palestiniens.

Le 15 septembre, nous avons, avec le groupe des élus communistes au Conseil municipal et la section locale du PCF, accueilli Denise Hamouri qui après son passage à la Fête de l'Humanité, commençait son périple militant en France par le Nord. Devant de nombreux militants et sympathisants de la cause du peuple palestinien et de Salah, elle a rappelé l'histoire de son fils, victime, depuis trois ans, de la répression de l'occupant israélien.

Son exposé, fort mais très maternel a été particulièrement apprécié par l'ensemble des présents qui, unanimement ont immédiatement signé la pétition pour la libération immédiate de Salah Hamouri.

Egalement, le 21 septembre se déroulait le Forum des Associations dans une immense salle municipale. Comme chaque année, le groupe local seclinois de l'AFPS y tenait un stand essentiellement consacré à l'action en faveur de la libération de Salah. Nous y avons collecté quelque soixante dix signatures et surtout, eu l'occasion d'informations et d'échanges intenses avec de très nombreux seclinois. La communication avait été grandement facilitée par l'animateur du Forum qui a permis à nos militants de s'exprimer largement au micro du Forum et donc de lancer un appel, efficace "à toutes les femme et tous les hommes de bonne volonté en faveur de la cause palestinienne".

page 5

### « Merci Lille » déclare Denise Hamouri

Vendredi 14 novembre 2008

La Ligue des Droits de l'Homme tenait à Lille le **vendredi 14 novembre 2008 un café citoyen pour Salah Hamouri**, avec la participation de Marc Leblanc et Jean-François Larosière.

Notons d'abord une assistance exceptionnelle avec au moins vingt participants dont de nombreux jeunes. Participation aussi d'élus des différentes sensibilités de la majorité lilloise (Marie-Pierre Bresson, Dalila Dendouga, Sylvie Leblanc, Hugo Vandamme).

Ce café a fait le point sur les initiatives possibles, notamment régionales, afin de populariser la nécessité d'une libération immédiate de ce jeune Français emprisonné dans des conditions qui indiquent que l'Etat israélien est en dehors des règles élémentaires du droit, en démocratie. Les autorités françaises, en particulier le Président Sarkozy, se doivent d'exiger sa libération immédiate.

Un comité régional de soutien en liaison étroite avec le comité national pour la libération immédiate de Salah Hamouri (comprenant 15 personnalités régionales) est en voie de constitution. Il est présidé par Jean-Claude Dulieu, du MRAP, et Gérard Minet, de la LDH, Jean-François Larosière assure la coordination. Le mois de décembre verra sa naissance et ses premières interventions à Lille, à l'occasion des cérémonies organisées pour le 60ème anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme. C'est à ce propos que Denise Hamouri, dans un courriel fin octobre déclare : « merci Lille ».

A ce pôle métropolitain est en train de s'ajouter un autre : le « salon du livre de colère et d'espoir », le 1er mai à Arras, de dimension nationale et internationale, consacrera une place notable à Salah. C'est bien une mobilisation populaire, pluraliste, dynamique qui est en train de s'établir dans cette terre de solidarité internationaliste qu'est le Nord-Pas de Calais.

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n° 45 – Avril-mai 2009

Editorial

### Intensifier la solidarité à l'égard des Palestiniens

page 4

Les informations multiples en provenance de Palestine montrent que la situation y est particulièrement insupportable pour son peuple. A Gaza le blocus israélien se poursuit, avec la complicité de l'Europe, des Etats Unis, comme de l'Egypte. En Cisjordanie, comme à Jérusalem, les victimes se multiplient. La rencontre des pacifistes palestiniens, israéliens et internationaux de Bil'in est sauvagement réprimée par les forces d'occupation provoquant la mort de Bassem Abu Rahma. Les colons multiplient les exactions. A Jérusalem 66 maisons palestiniennes sont détruites, dans le cadre d'un véritable nettoyage ethnique. De nouvelles condamnations frappent élus et simples militants de la résistance. **Salah Hamouri** vient d'avoir 24 ans, il est toujours en prison.

Plus de trois mois après l'opération « plomb durci », les Palestiniens subissent donc la poursuite de la guerre israélienne. Cette guerre est menée par le gouvernement le plus ouvertement anti palestinien qu'Israël ait connu depuis longtemps. Avec aux affaires étrangères un vrai fasciste comme Avigor Libermann, mais aux armées, c'est toujours le travailliste Ehoud Barak. Ce qui les réunit est le refus de reconnaître les droits nationaux du peuple palestinien.

Il nous revient d'intensifier la solidarité à l'égard des Palestiniens. Nous devons entendre leur appel, depuis Bil'in par exemple, à « promouvoir la culture de la résistance et le mouvement de boycott, Désinvestissement, sanctions (BDS) contre Israël. Nous en avons discuté lors de l'Assemblée Générale de l'Association le 18 avril, cette campagne est notre ligne de force. Elle exige d'être menée avec de nombreux partenaires afin que ce soit un véritable mouvement de masse qui isole Israël, Etat colonial.

Ainsi, en liaison avec des parlementaires qui relaient nos campagne, une intervention sur un embargo des fournitures d'armes à Israël se prépare (Pour Amnesty international la France est le second fournisseur d'Israël). Concernant le tramway de Jérusalem l'AFPS vient de gagner à Nanterre dans sa procédure contre Véolia et Alstom. La pétition demandant la traduction des criminels de guerre israéliens devant le Tribunal Pénal International se signe massivement.

Le 1er mai sera un jour de mobilisation toute particulière pour la Palestine. Nous serons présents à Lille, nous sommes sollicités à Bruay. Le 1er mai à Arras sera une journée de mobilisation et de rassemblement pour la libération immédiate de **Salah Hamouri** et de débat sur la résistance palestinienne avec l'intervention de Leila Shahid. Nous poursuivons notre campagne pour briser le blocus de Gaza. Dans ce cadre, nous recevrons le 6 juin, à Lille, Ziad Médouk avec le MRAP. **Il sera peut être enfin de nouveau nécessaire de nous mobiliser fort et vite: nous sommes informés que**



**Avigor Libermann rencontrerait Kouchner, et peut être Sarkozy, mi mai, à Paris. Un tel fasciste n'a pas sa place dans notre pays.**

Jean-François LAROSIERE

page 2

## **L'AFPS Nord-Pas de Calais conforte ses choix**

Compte rendu des débats de l'AG du 18 avril 2009

Après la présentation du rapport d'activité par le président qui avait retracé notamment les grands axes de l'action de l'AFPS Nord-Pas de Calais depuis la dernière AG, et précisé les axes d'action à venir (lever le blocus de Gaza, libération de **Salah Hamouri**, la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions), place a été faite à l'intervention des adhérents. Une discussion nourrie, de plus d'une heure et demie a permis de préciser et enrichir les positions sur plusieurs sujets.

### **AGENDA**

page 4

**Vendredi 1<sup>er</sup> mai** de 10h à 21h à Arras: Salon du livre, D'EXPRESSION POPULAIRE ET DE CRITIQUE SOCIALE  
Hommage à **Salah Hamouri**

à 15h30 conférence sur la **Palestine** avec Leïla Shahid (Déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union Européenne), Hélène Flautre (Députée européenne), Hubert Haddad (auteur du roman Palestine paru chez Zulma en 2007) et l'AFPS 59-62.

## **NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°46 – Mai 2009**

### **Editorial :**

## **La nécessaire mobilisation citoyenne**

page 1

L'AFPS vient de discuter largement de son orientation, tant au niveau local avec l'Assemblée Générale d'avril, que lors du congrès national en mai. ... ..

Trois éléments d'intervention et d'actions existent pour ce printemps 2009. A commencer par la bataille pour la libération immédiate de **Salah Hamouri**. Il y a urgence parce que des informations indiquent la tentation du côté des occupants de l'expulser. Le privant à jamais de la possibilité de retrouver les siens à Jérusalem. Nous avons appelé à un rassemblement devant la préfecture à ce sujet. Nous multiplions les initiatives pour sa libération, notamment celles en direction des élus. Salah doit devenir citoyen d'honneur de nos communes.

Compte rendu du CA du 5 mai 2009

page 3

... Les trois axes de l'action de l'AFPS 59/62 exprimés à Arras ont été rappelés :

Salah Hamouri, rompre le blocus de Gaza, Boycott – Désinvestissement - Sanctions (BDS)

page 4

**Compte-rendu du 2<sup>ème</sup> Congrès de l'AFPS réuni les 16 et 17 mai, à Saint-Denis.**

... Le Congrès a reçu un message du jeune franco-palestinien, **Salah Hamouri**, invité d'honneur du Congrès alors qu'il est emprisonné injustement en Israël. **Le Congrès demande instamment sa libération immédiate.**

## **NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°47 – Juin-Juillet 2009**

page 2

**Extrait du communiqué : Naplouse : mobilisation et solidarité sont nécessaires**

Lille le 29 juin 2009

... Il ne saurait être aussi question d'oublier que lors de l'audience relative à sa remise de peine, **Salah Hamouri**, ce jeune Franco-Palestinien innocent n'a pas pu bénéficier de la présence du Consul de France, parce que la « justice » israélienne n'a pas autorisé sa présence au mépris du droit.

AFPS Nord Pas de Calais, Union Juive Française pour la Paix, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples,  
Communauté palestinienne du Nord, Ligue des Droits de l'Homme

Message de **Denise Hamouri** à Jean-François Larosière

Mardi 21 Juillet 2009, 8h19

Bonjour

Vous souvenez- vous de moi ? Je suis Denise Hamouri la maman de **Salah**, nous nous étions rencontrés à Lille, Douai et Seclin en Septembre. Comment allez- vous ? Comment vont nos amis du Nord ?

J' ai lu sur le net que Monsieur Willem ancien maire de Seclin avait des déboires avec la justice pour son initiative courageuse de boycotter les produits israéliens, je me permets de passer par vous pour lui exprimer toute ma sympathie et mon soutien , je me souviens de son accueil chaleureux à Seclin.

Pourriez-vous lui transmettre s' il vous plaît ?

Passez mon bonjour et celui de Salah à tous nos amis Ch'tis.

Cordialement

Denise

## Compte rendu du CA du 20 juin 2009

### 5 **Salah Hamouri**

Le point a été fait sur les démarches visant à faire de Salah le citoyen d'honneur de Seclin et Waziers.

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°48 – Août 2009

### Editorial :

### **Bulletin spécial Salah Hamouri : pour sa libération immédiate**

L'AFPS et le comité national de soutien s'étaient mobilisés pour la fin juillet où une opportunité apparaissait, avec la réunion prévue de remise de peine, puisque Salah Hamouri en avait accompli les deux-tiers. Cet espoir a été déçu. Ce bulletin réunit des analyses, que certains d'entre vous ont peut être reçues, mais il était indispensable de les **faire connaître à tous les adhérents**, et de préparer ainsi nos initiatives à venir. **Le 21 août et les jours qui l'accompagnent est l'occasion dans toute la région d'initiatives pour la libération immédiate de Salah**, à Lille bien sûr, mais aussi à Arras, Cambrai, Douai, Maubeuge...

Nous savons aussi que, dès le mardi 18 août à Malo, à l'initiative de membres du comité de soutien, l'exigence de la libération, sera portée devant des milliers de gens réunis à l'initiative de la Fédération du PCF pour la traditionnelle sortie à la mer. Comme AFPS Nord-Pas de Calais lors de braderie de Lille, nous populariserons l'exigence de libération immédiate de Salah. Cette activité se poursuivra sur le stand AFPS de la fête de l'"Humanité" où Denise **Hamouri** sera présente. Notre ambition est de pouvoir aboutir à une intervention des plus hautes autorités de la Région pour Salah. Des forces nouvelles sont apparues, mais il y a encore beaucoup de nouvelles à gagner à cette idée : il n'est guère tolérable que soit maintenu en prison un jeune homme innocent, condamné en toute illégitimité.

Ce que nous souhaitons, c'est la multiplication des initiatives, capables de porter l'exigence de libération immédiate de **Salah**. Nous essaierons d'en faire connaître le maximum. **Le 21 août est un coup d'envoi de cette campagne.**

Cette mobilisation pour **Salah**, ne nous fait pas oublier les autres axes de l'intervention de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais : lever le blocus de Gaza notamment, la campagne boycott / désinvestissement / sanctions, la solidarité avec la résistance palestinienne à Naplouse.

Tous ces thèmes, et d'autres, seront abordés lors de

**la réunion de préparation à la braderie de Lille le mardi 25 août à 18h , à la MRES, à Lille.**

Jean-François LAROSIERE

## Netanyahou pire qu'Ahmadinejah !

Tandis que le sort de notre compatriote détenue injustement en Iran, Clotilde Reiss, semble évoluer enfin positivement, voici que le premier ministre israélien Benjamin Netanyahou se fait plus dur que le président iranien, Mahmoud Ahmadinejah !

Dans une lettre à Nicolas Sarkozy, qui lui demandait pourtant bien modestement un « geste de clémence » pour **Salah Hamouri**, citoyen français en prison depuis plus de 4 ans dans les geôles israéliennes, le premier ministre israélien répond par la négative absolue sans que cela ne provoque la moindre réaction à Paris.

Ainsi de ces deux personnages – le président iranien contesté et le premier ministre israélien contestable – qui ont en commun le détestable refus de l'Autre, Netanyahou se sera montré plus dur que sa face inverse de médaille.

Il est vrai que le président français se sera montré bien différent dans les deux cas. Pour Clotilde il a contesté justement la légitimité du tribunal iranien, ses « aveux » extorqués et il a demandé en conséquence sa libération immédiate. Nous l'avons soutenu. Pour Salah il a demandé seulement la « clémence » pas la libération sans conditions. Ce faisant il a admis la légitimité du tribunal militaire d'occupation qui a jugé et condamné Salah ; il n'a pas dit que les « aveux » de Salah avaient tout autant été extorqués que ceux de Clotilde.

Ce positionnement différent, « compréhensif » concernant Israël, qu'on théorise en haut lieu en réfutant la politique française « passée », est très grave. Les droits de l'homme et leur respect ne peuvent d'être à géométrie variable. Israël ne peut s'en absoudre ni en être absout.

S'agissant de Salah, l'acceptation française d'un jugement illégal en son principe qui a été de surcroît basé sur aucun fait, aboutit à ce que la France accepte l'occupation et la colonisation avec tout ce qui en découle.

On ne peut pas être crédible et efficace si, d'un côté, on convoque l'Ambassadeur d'Israël en France pour lui faire remontrance de la colonisation et, d'un autre côté, accepter de facto la colonisation et ses instruments que sont, en particulier, les tribunaux militaires israéliens d'occupation.

La lettre de Nicolas Sarkozy a offert sur un plateau la réponse de Netanyahou.

Il n'est qu'une position possible et tenable qui soit conforme au droit et à l'efficacité, celle qui consiste à demander la libération de **Salah Hamouri** dont le seul « crime » est de subir l'occupation, de la refuser et de ne pas s'en « excuser ».

Si le Président est sincèrement attaché à la libération de Salah qu'il se place sur le seul terrain qui vaille et qui est le notre depuis le début : la libération sans condition de **Salah Hamouri** lequel est victime et non coupable d'une occupation qu'il récuse politiquement. Et c'est tout à son honneur. L'honneur de la France est d'être fermement à ses côtés. Comme nous le sommes dans une large diversité d'opinions et de situations.

Jean-Claude Lefort

### Motion municipale à Trith Saint Léger : pour la libération de **Salah Hamouri**

**Salah Hamouri** est un jeune franco palestinien, âgé de 24 ans aujourd'hui, emprisonné depuis 1544 jours en Israël.

Etudiant, il a arrêté sans motif en mars 2005 à l'occasion d'un contrôle à un « check point » entre Jérusalem-Est et Ramallah. Son seul tort serait d'être passé, trois mois plus tôt, devant le domicile de Monsieur Yossef Ovadia, rabbi et chef du parti Shass (parti religieux ultra orthodoxe). Ce fait est combiné avec une accusation infondée d'appartenance au Front Populaire de Libération de la Palestine. **Salah Hamouri** a été condamné par un tribunal militaire israélien installé en Cisjordanie occupée. Ce tribunal est illégal en son principe, ce qui devrait suffire à invalider cette condamnation aux yeux de la France.

Depuis quatre longues années, ce jeune homme croupit dans une prison israélienne, et l'Etat français n'a entamé aucune démarche pour obtenir sa libération. Nous pouvons nous interroger sur l'attitude du pouvoir qui n'a jamais reçu la famille de Salah et qui pourtant l'a fait pour d'autres détenus français.

Ne laissons pas **Salah Hamouri** emprisonné par une pseudo justice israélienne.

Nous ne pouvons admettre en conscience que les simples règles du droit ne soient pas appliquées par Israël et ne soient pas exigées par la France pour un citoyen français.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal de Trith Saint Léger, se prononce pour la libération de **Salah Hamouri**.

## Sortir Salah Hamouri de sa prison israélienne

Salah Hamouri, jeune franco-palestinien de Jérusalem, est enfermé depuis plus de trois ans dans une prison israélienne après un procès tout à fait illégitime car Salah a été traduit devant un tribunal militaire en Cisjordanie occupée. Pour les accusations (intention d'assassinat d'une personne qui se porte comme un charme, appartenance à un parti de la résistance) ayant conduit à sa condamnation à sept ans de prison jamais l'ombre d'une preuve n'a pu être avancée. C'est bien un innocent qui se trouve enfermé loin de chez lui et condamné à le rester encore pour trois ans.

Alors que l'espoir d'un élargissement s'ouvrait avec la réunion de la commission chargée des remises de peines, fin juillet, non seulement la réponse a été négative, mais de nouvelles accusations tout aussi arbitraires ont été avancées par les juges militaires. Le consul de France adjoint a été interdit de salle d'audience, au mépris du droit international.

Combien de temps encore les dirigeants français vont tolérer l'enfermement de notre compatriote ? Vont-ils continuer de s'abstenir de mettre en cause le caractère « légal » du jugement qui frappe Salah Hamouri, en demandant la « clémence » ? Se borner à cela permet la réponse négative de Nétanyhou à la lettre de Sarkozy. Il faut exiger l'application du droit. Là se trouve la clé de la liberté pour Salah : les autorités françaises doivent mettre en cause une sentence totalement illégitime. Et seule la mobilisation populaire pourra les y amener.

**Pour la liberté de Salah Hamouri il faut encore plus d'actions, et il nous faut être encore plus nombreux. Les plus hautes autorités françaises doivent parler vrai à Israël. Elles doivent exiger la libération immédiate de Salah Hamouri, victime de l'occupation israélienne, et condamné par des tribunaux illégaux. Sarkozy doit exiger la liberté pour Salah.**

**Vendredi 21 août 18 h 30 Rassemblement à Lille Grand' Place**  
**Pour la libération immédiate de Salah Hamouri**

Pour le comité régional de soutien à Salah Hamouri :

Jean-Claude Dulieu Président MRAP

Gérard Minet LDH

Rudolf Bkouche UJFP (Union Juive Française pour la Paix)

Jean-François Larosière AFPS 59/62

La communauté palestinienne du Nord

### Stand de l'AFPS Nord-Pas de Calais à la braderie de Lille les 5 et 6 septembre

Comme depuis plusieurs années, l'AFPS-Nord Pas de Calais tient un stand à la braderie de Lille, les samedi 5 et dimanche 6 septembre. Il sera commun avec l'UJFP comme avec *Soutenir Najdeh*. Une innovation : cette année il est situé boulevard de la Liberté à proximité du Palais des Beaux Arts. Outre la présence des produits palestiniens, les publications de l'AFPS et la librairie, le stand sera centré sur trois éléments politiques : Gaza, la campagne boycott / désinvestissement / sanctions et la libération de Salah Hamouri.

- **Gaza**. A noter que le livre Gaza ! Gaza ! de *Help doctors* sera en vente sur le stand. Régis Garrigue, présent à Gaza en janvier dernier, sera sur le stand dimanche à 11h pour rencontres et témoignages.
- **Boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël**. Nous expliquerons nos initiatives en ce domaine. S'il est rentré, Jean-Claude Willem sera sur le stand samedi soir. L'occasion de manifester à nouveau notre solidarité après un jugement inquiétant et notre engagement de poursuivre le combat.
- **Salah Hamouri**. Nous ferons monter l'exigence de sa libération....

**NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°49 – Septembre-octobre 2009**

Extrait de l'édito

page 1

Les footballeurs d'Haïfa rencontrent ceux de Bordeaux dans le cadre de la Ligue des Champions, ils sont libres de se déplacer jusqu'en France. Salah Hamouri, innocent, condamné par un tribunal illégitime, est

au fond d'une prison de l'occupant israélien, il a 25 ans, il aimerait courir lui aussi. Il faut en finir avec le deux poids - deux mesures.

Groupe de Lille : **Extrait du compte-rendu de la réunion du mardi 22 septembre**

page 2

- 1 Bilan braderie de Lille : très positif tant financier que politique, nombreux échanges et messages de sympathie - 2 adhésions - discussion avec quelques soutiens à la politique israélienne, nos arguments basés prioritairement sur la violation du droit international faisant rapidement fuir les amis des Gilat Shalit et autres soldats de l'occupation.

**Succès de la carte pour Salah Hamouri (plusieurs centaines de signatures)**

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°50 – Novembre-décembre 2009

### • **Libération de Salah Hamouri**

page 3

Dans la suite de ce qui est mené, notamment depuis le 21 août, **à l'appel du comité de soutien pour sa libération, un rassemblement pour Salah se tiendra à la mairie de Lille le vendredi 11 décembre de 18 h 30 à 19 h 30.**

Marie Christine Blandin et Michèle Demessine devraient assurer leur présence à ce rendez-vous. Il serait intéressant que Marc Dolez qui vient de voir Salah dans sa prison soit là également. Il sera sollicité dès demain à ce sujet. Je rappelle qu'il a été porteur d'un message du comité de soutien à Salah lorsqu'il l'a rencontré dans sa prison israélienne. Je sollicite également les élus lillois membres du comité de soutien pour ce rassemblement. Après le buzz sur France 2, en liaison avec l'anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme notre rassemblement sera très symbolique.

Un flyer est en voie de rédaction en vue d'une réelle mobilisation. A noter que le matériel national (affiches, autocollants) est disponible.

### **Marc Dolez a rencontré Salah Hamouri dans sa prison israélienne**

page 6

Accompagné du sénateur de Seine et Marne, Michel Billout, Marc Dolez député du Nord, a rencontré Salah Hamouri dans sa prison israélienne de Gilboa, fin novembre. Il a fait le récit de cette rencontre successivement à Douai puis en mairie de Lille, les 9 et 11 décembre.

Ces réunions, conçues dans une démarche de large rassemblement, ont été suivies par un très large public, rassemblé dans une mobilisation citoyenne et humaniste pour la libération d'un jeune homme incarcéré après un jugement opéré par un tribunal militaire en Cisjordanie occupée, donc totalement illégitime. Une forte participation des élus est à noter : à Lille, Marie-Christine Blandin et Michèle Demessine, sénatrices du Nord à Lille qui accueillirent à Lille Denise Hamouri en septembre 2008. Sont présentes également : Martine Filleul vice Présidente du Conseil Général du Nord, Sylvie Leblanc et Hugo Vandamme, conseillers municipaux à Lille, Jean Claude Willem ancien maire de Seclin. Et à Douai, Marie Delecambre, adjointe au maire et Odile Hage, conseillère municipale.

Marc Dolez a rencontré Salah pendant une heure un quart, celui-ci devant ensuite rencontrer sa mère. Autant les deux parlementaires français ont pu converser librement avec le prisonnier, autant sa mère est soumise aux contraintes du parloir où elle est séparée de son fils.

Salah fait preuve d'une grande sérénité et de détermination. L'entretien s'est déroulé en trois temps. Dans le premier, il a rappelé les éléments concernant les droits nationaux du peuple palestinien. Au cours du second il a indiqué ses conditions d'emprisonnement et celles de ses compagnons d'infortune. Il a insisté sur la situation des mineurs emprisonnés (près de 400) sans encadrement éducatif. Il a fait état de l'organisation des prisonniers dans la prison, et a indiqué une absence de cloisonnement selon les sympathies politiques dans sa prison. Il a enfin évoqué sa situation personnelle : lectures, poursuite d'études. Il fait état des restrictions quant à ses possibilités de correspondre, et donc de répondre aux innombrables messages de solidarités ou de livres qu'il a reçus. Marc Dolez était porteur d'un certain nombre d'entre eux, cependant si Salah a pu les consulter durant l'entretien, ils ont ensuite été repris par les autorités carcérales israéliennes.

La discussion comme l'intervention des élus a permis de dégager plusieurs axes d'action pour la libération de Salah, dans le Nord-Pas de Calais.

- **A commencer par l'urgence de la mobilisation.** Au vu des discussions actuelles concernant la libération un millier de prisonniers, il est indispensable que Salah fasse partie du contingent, d'autant plus que cette fois des Palestiniens de Jérusalem seraient concernés.
- Sa libération, c'est **nécessairement le retour parmi les siens à Jérusalem**
- L'élargissement du soutien à Salah, sur une base humaniste, c'est par référence à ce que sont les Droits de l'Homme et du Citoyen, proclamés en 1789 en France le 26 août 1789, développés le

24 juin 1793, et déjà ébauchés au XVIIème en Angleterre avec l'*habeas corpus*. Nous pouvons élargir la mobilisation sur cette base

- Chaque mobilisation compte, Israël comme les autorités françaises y sont sensibles.
- **Il y a nécessité, dans une agglomération, comme Lille, d'un large appel de personnalités, soutenu par la population. Il serait de nature à peser, avec l'engagement des plus hauts responsables de la ville, à commencer par le premier magistrat, encore absent du combat, pour la libération immédiate de Salah Hamouri.**

Vœux de Salah...

page 7

*De retour de la prison de Guilboa où elle a rencontré son fils ce matin, Denise Hamouri nous fait savoir que Salah tient à remercier chacune et chacun des efforts produits pour le sortir de prison où il s'apprête à passer la fin d'année. Salah tient à adresser à tous ses vœux les meilleurs pour les fêtes de Noël et la nouvelle année.*

Merci Salah... Mais nous ne désespérons pas de te sortir de là ! Plus que jamais nous disons aux autorités de notre pays :

- Exigez la libération de Salah, innocent et victime !
- Exigez la fin de son calvaire et son retour dans ses foyers !

Si la libération de Shalit se fait, celle de Salah doit être obtenue !

Toutes les dernières nouvelles sur <http://www.salah-hamouri.fr>

**Le 11 décembre 2009 à la Mairie de Lille : Réunion publique pour le soutien à Salah Hamouri**

Ci-dessous : Martine Filleul, Marie-Christine Blandin, Marc Dolez, Jean-François Larosière, Michèle Demessine (Photos GC)



## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°51 – Janvier 2010

page 4

**Salah Hamouri** : succès et intérêt des rencontres organisées, à Douai et Lille avec notamment la présence de Marc Dolez, député du Nord qui a rencontré Salah dans sa prison. Le problème est celui de l'élargissement du comité de soutien, et surtout comment répondre à la demande, formulée à Lille, d'une prise de position de la municipalité. Un appel de personnalités, sur la base du comité de soutien, sera lancé publiquement avec appel à signatures.

page 5

(AGENDA) **Lundi 18 Janvier, de 10h30 à 12h30**, Maison des sociétés, rue Aristide Briand à Arras  
Réunion d'information et Conférence de presse  
organisées par le Comité Régional Nord-Pas-de-Calais de soutien à **Salah Hamouri**

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°52 – Février 2010

**Editorial : Rassembler et mobiliser**

page 1

... Nous avons bien l'intention aussi d'être actifs sur d'autres dimensions de notre activité. **Le combat pour la libération immédiate de Salah Hamouri, qui aura, le 13 mars, passé cinq ans en prison, aura des temps forts à Arras, Douai et Lille.** Autour du livre, en liaison notamment au festival du livre d'Arras, nous avons aussi l'intention d'avoir des initiatives fortes.

## Editorial : Notre soutien va au mouvement populaire palestinien

page 1

... Notre association a tout particulièrement mobilisé sur la marche pour Gaza libre, la lutte contre la colonisation et pour la libération des prisonniers, en particulier Salah Hamouri. Il est nécessaire de souligner qu'actuellement la résistance à l'occupation, à Jérusalem et en Cisjordanie, marqués par une accélération de la colonisation comme du comportement criminel des forces d'occupation, est particulièrement vigoureuse. Celle-ci se traduit par un mouvement populaire puissant, notamment à Bil'in où le mur de l'apartheid mobilise tant les villageois que les internationaux et des pacifistes israéliens. Pour tenter de briser le mouvement et les manifestations, les forces d'occupation israéliennes ont bouclé le village pour six mois.

## Salah Hamouri Citoyen d'honneur de la ville de Grenay

page 4

Liberté Hebdo 62 20 mars 2010

Le samedi 13 mars 2010, jour «anniversaire» de l'incarcération de Salah Hamouri, jeune compatriote franco-palestinien injustement détenu en Israël depuis cinq ans, diverses initiatives se sont déroulées dans toute la France pour exiger sa libération. Dans le Pas-de-Calais, faisant écho aux rassemblements qui s'étaient déroulés la veille à Lille et Douai, Salah Hamouri a été fait «Citoyen d'honneur» de la ville de Grenay.

«Persévérer jusqu'à ce que la bête venimeuse ait été obligée de dégorger son venin», telle sont les paroles qu'à prononcé Jean Jaurès, il y a plus de cent ans, pour caractériser la volonté qui l'animait dans sa lutte pour la libération d'Alfred Dreyfus. La «bête venimeuse», à l'époque, c'était la «justice» militaire française qui avait condamné un innocent à la déportation à vie, sur la base du mensonge, avec la complicité d'une République trop lâche à l'égard de ses propres principes. Samedi dernier, sous le buste de Jean Jaurès, dans la salle des mariages de la mairie de Grenay, c'était l'ombre de cette même «bête venimeuse» qui se rappelait aux esprits de tous sous la forme de la «justice» militaire israélienne. Cinq ans, jour pour jour, après son arrestation, au cours de la cérémonie faisant Salah Hamouri, «citoyen d'honneur de la ville de Grenay», c'était une volonté analogue à celle de Jean Jaurès qui s'exprimait pour témoigner de l'urgence d'agir pour sa libération et condamner la tiédeur complice du gouvernement français.

Le silence sur le cas de Salah Hamouri constitue une deuxième prison

«Durant ces cinq années, le gouvernement français, s'est montré particulièrement discret et tiède a déclaré Jean-François Larosière, président du Comité régional Nord-Pas-de-Calais pour la libération de Salah Hamouri en citant la lettre que Denise Hamouri avait fait parvenir, depuis Jérusalem, au maire de Grenay : «Alors que pour beaucoup d'autres Français enfermés dans le monde nous avons entendu des voix et des protestations s'élever fort et très fort, pour Salah rien de tel. Le silence sur son cas, tellement révélateur de la situation ici, constitue sa deuxième prison. Et cette dernière, c'est notre pays, du moins ceux qui le dirigent, qui l'ont délibérément installé.»

«Il est important que Salah Hamouri puisse retrouver les siens à Jérusalem et ensuite puisse voyager et retrouver sa pleine et entière liberté»

Pourquoi ce silence ? Pourquoi cette «chape de plomb» sur l'emprisonnement de Salah Hamouri ? «Il est important que Salah Hamouri puisse retrouver les siens à Jérusalem et ensuite puisse voyager et retrouver sa pleine et entière liberté» a insisté Jean-François Larosière. Alors que l'«amitié» présumée de la France et de l'Etat d'Israël est et reste, pour le gouvernement français, l'un des plus puissants leviers pour obtenir la libération de Salah Hamouri, inversement, son inaction pourrait en effet redoubler l'injustice commise à l'égard du jeune franco-palestinien a souligné le représentant régional du Comité national de soutien à Salah Hamouri.

«Lorsqu'il est injustement condamné, l'Etat français doit tout mettre en oeuvre pour libérer un de ses concitoyen»

Intervenant au nom du conseil municipal de Grenay, Christian Champiré a indiqué le sens de la décision de sa municipalité et le fait que cette démarche serait transmise à l'ambassadeur de l'Etat d'Israël en France ainsi qu'au Président de la République dont «il est de la responsabilité de ne pas rester silencieux». «Salah est un citoyen français a-t-il souligné, et comme tout les citoyens français, il a le droit à la protection de l'Etat français. Lorsqu'il est injustement condamné, l'Etat français doit tout mettre en oeuvre pour libérer un de ses concitoyen.» A l'occasion de la cérémonie, une médaille de la ville a été éditée ainsi qu'un diplôme de citoyen d'honneur pour Salah Hamouri. La première sera remise en main propre à Salah Hamouri, à Grenay, une fois sa libération acquise. Au fronton de la mairie de Grenay, une banderole déployée témoigne : «Salah Hamouri citoyen d'honneur de notre ville Grenay - 13 mars 2005 – 13 mars 2010 : 5 ans d'emprisonnement politique - Liberté pour Salah - Justice pour le peuple palestinien- Il faut deux états pour assurer paix»

Une initiative qui devrait inspirer d'urgence tous ceux pour qui l'image de Jaurès, par exemple, représente autre chose qu'une facade de circonstance mais, selon les mots employés par Denise Hamouri dans sa lettre de remerciement aux habitants et à la municipalité de Grenay, «la France que nous aimons».

Jérôme Skalski



«Je suis né pour te connaître, pour te nommer, Liberté»

page 5

Dans la lettre que Denise Hamouri a adressé au maire et aux élus du conseil municipal de la ville de Grenay, datée du 8 mars 2010, «*journée internationale des femmes*», la mère de **Salah Hamouri** à tenu à les remercier «*du fond du cœur*», ainsi «*toutes celles et ceux qui, dans la population de cette commune*» sont mobilisés pour la libération de son fils.

### **Message de Denise Hamouri aux élus de Grenay**

«Je souhaite tout d'abord par ce message à remercier du fond du cœur le maire de Grenay, Monsieur Christian Champiré, les membres du conseil municipal et toutes celles et ceux qui, dans la population de cette commune, soutiennent mon fils **Salah**. Merci à vous de le choisir et de le distinguer comme «citoyen d'honneur» de votre ville. Ma famille et moi sommes très touchés de même que **Salah** qui est au courant de votre décision. Il vous dit «merci» pour tout.»

*«Non loin de chez nous il y a un mur. Un mur gris, immense, horrible mais aussi terrible»*

«Je ne peux être parmi vous aujourd'hui et m'en excuse. Je suis à Jérusalem où je vis avec ma famille. Non loin de chez nous il y a un mur. Un mur gris, immense, horrible mais aussi terrible. **Salah**, lui, est dans sa geôle dans le nord d'Israël. A Gilboa. Près du lac de Tibériade. Le mur pour lui c'est sa vie de tous les jours. Sachez que votre décision lui apporte et nous apporte un peu de soleil. L'obscurité qui nous entoure vous la percez et elle traverse les murs de sa prison et le mur qui nous enferme. C'est très important pour lui en tout premier lieu mais c'est aussi important pour nous, vous le comprendrez bien.

Ce brin de soleil que vous projetez aujourd'hui il s'appelle justice, solidarité, paix. Il s'appelle : liberté, égalité, fraternité. Vous êtes la France que nous aimons.

Cela fait aujourd'hui cinq ans que **Salah** a été arrêté en se rendant à Ramallah. C'était un dimanche, une belle journée qui sentait bon le printemps et la jeunesse. Depuis cette date, il a été enfermé, malmené, transféré, jugé arbitrairement à sept années de prison.»

«Il est en prison alors qu'il n'a commis aucun délit. Sauf si on considère (...) que ne pas accepter l'occupation de son pays constitue un délit.»

«Ces années ont été très dures pour lui et pour toute notre famille. Car non seulement il est en prison alors qu'à son âge on devrait mordre les fruits de la vie. Mais il est en prison alors qu'il n'a commis aucun délit. Sauf si on considère, et il y a des gens haut placés qui pensent ainsi, que ne pas accepter l'occupation de son pays constitue un délit. Depuis cinq ans mais nous n'avions pas d'autre choix que de nous battre à ses côtés et de le soutenir. Ce que nous avons fait et que continuons à faire quotidiennement.

**Salah** est palestinien, il est aussi français et durant ces cinq années, le gouvernement français s'est montré particulièrement discret et tiède alors que pour beaucoup d'autres français enfermés dans le monde, nous avons entendu des voix et des protestations s'élever fort, voire très fort. Pour **Salah**, rien de tel. Le silence sur son cas, tellement révélateur de la situation ici, constitue sa deuxième prison. Et cette dernière c'est notre pays, du moins ceux qui le dirigent, qui l'ont délibérément installé.

Fort heureusement la solidarité populaire qui s'est formée autour de la situation de **Salah** et des autres prisonniers politiques palestiniens l'a aidé et nous a aidés et continue à nous aider tous à tenir le coup et à combattre.

Votre geste courageux de le nommer Citoyen d'honneur de la commune de Grenay est aujourd'hui une preuve supplémentaire et particulièrement forte de ce soutien. Grâce à tous les efforts faits nous espérons tous que l'année prochaine, à cette date, **Salah** sera libre et pourra ainsi venir lui-même vous dire merci. Et il pourra vous dire à sa façon ce qu'un de nos poètes français, Paul Eluard, écrivait pendant la Résistance, en 1942 :

*« Et par le pouvoir d'un mot / Je recommence ma vie / Je suis né pour te connaître / Pour te nommer Liberté »*

Je vous remercie infiniment pour votre attention.»

Denise Hamouri 8 mars 2010 – Journée internationale des femmes

### **Un message de Salah Hamouri...** 13 mars 2010

page 6

**Salah** se souvient de son arrestation il y a 5 ans le 13 mars 2005, des interrogatoires, de ses transferts, etc....

Une de ses préoccupations est le sort réservé aux enfants dans les tribunaux et les prisons de l'occupation israélienne. Il nous a fait passer un message....

Chers amis,

Je souhaite tout d'abord remercier du fond du cœur toutes celles et ceux qui se souviennent avec moi et ma famille que 5 ans déjà sont passés et que je partage avec d'autres camarades une toute petite cellule dans une prison israélienne.

Merci pour les rassemblements et manifestations organisés un peu partout en France.

L'enfance perdue.

La cause des enfants palestiniens dans les prisons de l'occupation est un sujet douloureux dont je souhaite vous parler.



Les associations n'épargnent pas leurs efforts pour donner la priorité à l'enfance, développer des programmes de divertissement pour protéger les enfants et favoriser leur développement naturel.

Après 5 ans passés en prison, je me demande comment est –il possible en même temps de voir ici l'enfance persécutée et défigurée...

Le monde doit savoir qu' il y a entre 300 et 350 enfants détenus dans les prisons israéliennes dans des circonstances très dures, ils sont en effet traités comme des détenus adultes, ils sont séparés de leurs familles, certains n' ont pas droit aux visites familiales pour des motifs sécuritaires et si les visites sont permises, ils ne peuvent avoir aucun contacts physiques avec leurs parents.

Dans l'enceinte de la prison, l'intervention d'organismes internationaux n'est pas permise et les enfants ne reçoivent aucune aide psychologique alors qu'ils sont dans un environnement étranger, loin de l'école ou de la famille. Au contraire les israéliens utilisent tous les moyens de pression pour détruire leur jeunesse.

Les enfants sont le plus souvent jugés dans des tribunaux militaires comme les adultes, ils ont droit au même traitement que les plus vieux dans les tribunaux illégitimes que sont les tribunaux militaires de l'occupation.

Il n'existe pas de tribunaux pour mineurs même si Israël a signé un traité sur les droits de l'enfant, ceci apparemment ne concerne pas les enfants palestiniens.

Avez-vous entendu parler du petit Hassan Muhtaseb ? Il y a 3 semaines, deux frères âgés de 10 et 12 ans ont été arrêtés à Hébron puis emprisonnés.

Le petit a été libéré 10 heures plus tard mais le deuxième, Hassan, a été interrogé puis envoyé en prison. Il a été ensuite amené au tribunal militaire d'Ofer les mains et les pieds liés. Pendant l'audience, son avocate Léa Tsemel, lui a offert un ballon qu'elle a gonflé avant de commencer à plaider... Le juge militaire était gêné et s'est caché la tête derrière son ordinateur... Hassan a été libéré sous caution après avoir été interrogé et mis en cellule...

**Salah Hamouri** Prison de Guilboa, section 4 Le 13 mars 2010

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°54 – Avril 2010

Compte rendu du CA du 3 avril 2010

page 2

### 3 Le premier mai de l'AFPS Nord-Pas de Calais ...

- En mobilisant tout particulièrement pour le **salon du livre d'Arras** où nous avons un stand. Deux axes principaux pour le stand : **Salah Hamouri** et la colonisation et l'apartheid. Rendez-vous à 9H place du théâtre pour monter le stand. Il sera possible à 10h 30, avec la banderole, de se rendre à la manifestation qui devrait partir de la place de la gare.

**AGENDA (Extrait)** Samedi 1er mai, à Arras et à Lille, Manifestations avec la participation de l'AFPS 59/62 **page 3**

Un premier mai de solidarité avec le peuple palestinien ...

Agé de 25 ans, **Salah Hamouri** symbolise toute l'oppression qui frappe le peuple palestinien. Innocent, il est en prison, jugé par un tribunal militaire en Cisjordanie occupée, et condamné à 7 ans de prison en toute illégitimité. Franco-Palestinien, les autorités françaises, complices d'Israël se désintéressent de son sort alors que **Salah** est privé, comme l'ensemble des détenus, de la presse de son choix, de livres, et même maintenant de courrier.

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°57 – Août 2010

### Editorial : Résolument offensif

page 1

... L'AFPS Nord-Pas de Calais a été extrêmement active cet été, parce que l'actualité concernant la Palestine le rendait nécessaire. Elle a été capable de réagir à la nouvelle vague de répression israélienne en Cisjordanie à Hébron et à Naplouse notamment, tandis qu'à Bil'in le coordonnateur du Comité populaire contre le mur et l'occupation illégale, Abdallah Abu Rahmah, est condamné par un tribunal militaire israélien. Elle est aux côtés de nos amis du CBSP lorsqu'ils accueillent huit enfants de Naplouse, dont une que les autorités d'occupation avaient interdit de séjour l'an dernier. La comité de soutien à **Salah Hamouri** s'est renforcé de nouvelles signatures. La nécessité de briser le blocus de Gaza s'est confortée : nous serons des partenaires actifs d'une nouvelle flottille. Enfin l'AFPS Nord-Pas de Calais est partie prenante totalement de la mobilisation du 4 septembre contre la politique de mise au pilori et de xénophobie, décidée au plus haut sommet de l'Etat.

... Nous sommes résolument offensifs pour cette rentrée. Le stand de l'AFPS Nord-Pas de Calais, à la braderie de Lille, ... La campagne pour la libération immédiate de **Salah Hamouri** sera conquérante. ...

## L'AFPS mobilise pour la lutte contre la xénophobie

page 2

Le 4 septembre, retenu pour un ensemble de rassemblements et de manifestations dans tout le pays, il y aura exactement 2000 jours que **Salah Hamouri**, jeune Français innocent, est en prison en Israël. Sa mère, sa famille attendent encore une intervention forte de l'Elysée pour sa libération immédiate, alors que les services d'Etat comme le Président se sont mobilisés pour d'autres causes. Un tel deux poids deux mesures est intolérable.

C'est derrière la banderole exigeant la Libération immédiate de **Salah Hamouri** que, dans le cadre du rassemblement citoyen du 3 septembre, à Lille, place de la République à 18 heures, que l'AFPS Nord-Pas de Calais sera mobilisée pour la liberté, l'égalité, la fraternité. Elle diffusera l'appel commun sur son stand à la braderie de Lille les 4 et 5 septembre. Elle appelle à participer aux rassemblements et manifestations à Tourcoing, Hénin-Beaumont, Douai et Dunkerque le 4 septembre.



### Dernière minute :

page 5

### Villeneuve d'Ascq : une banderole de la honte sur le fronton de la mairie

Sur le fronton de la mairie de Villeneuve d'Ascq se trouve une banderole demandant la libération du Franco-Israélien Gilad Shalit. Rappelons que Gilad Shalit, capturé en juin 2006 sur son char à Gaza est un soldat de l'armée israélienne d'occupation de la Palestine. C'est à ce titre qu'il est détenu. Il y a eu à plusieurs reprises des négociations entre les autorités qui le détiennent et le gouvernement israélien. Elles ont échoué devant l'intransigeance israélienne quant au refus de libérer des prisonniers palestiniens, qui sont faut-il le rappeler plus de 10 000, dont des centaines d'enfants.

Ainsi la municipalité de Villeneuve d'Ascq s'inscrit dans une campagne en cours où tant le ministre des Affaires Etrangères et Européennes que le Président de la République, militent activement, à l'occasion de son anniversaire en faveur de ce soldat franco-israélien, dont est demandée la « libération immédiate et inconditionnelle. »

Cette inconditionnalité en faveur d'un membre d'une armée d'occupation contraste avec l'attitude des dirigeants français à l'égard d'un innocent, toujours en prison après un jugement par un tribunal militaire en territoire occupé à savoir **Salah Hamouri**, dont le seul passeport est un passeport français. Elle n'est guère supportable, pas plus que l'affichage de la municipalité de Villeneuve d'Ascq en faveur d'un membre de l'armée israélienne.



L'humanitaire à sens unique, les Droits de l'Homme à géométrie variable ça suffit.

L'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais, la Communauté palestinienne du Nord,

l'Union Juive Française pour la Paix, (premiers signataires)

appellent à un **Rassemblement de protestation** **jeudi 2 septembre 2010 à 18 h rendez-vous à la station de métro "Hôtel de Ville" de Villeneuve d'Ascq**

- Halte aux banderoles en faveur d'un soldat de l'armée israélienne d'occupation
- Libération des prisonniers palestiniens
- Libération immédiate de **Salah Hamouri**
- Application des droits nationaux du peuple palestinien

Une délégation de Villeneuvois doit être reçue par le Maire de la Commune.

Villeneuve d'Ascq/Lille le 29 août 2010

**Editorial :** Application des droits nationaux du peuple palestinien : page 1  
la mobilisation est indispensable

En cet automne 2010 les axes de l'intervention de l'AFPS Nord-Pas de Calais se placent dans cette perspective de mobilisation de masse. ... Nous poursuivons notre campagne pour la libération de **Salah Hamouri** et des prisonniers.

Pour ces campagnes, nous visons un rassemblement large, unitaire, sur une base de soutien à l'application des droits nationaux du peuple palestinien.

**A propos de la banderole sur le fronton de la mairie de Villeneuve d'Ascq :** page 3  
**La mobilisation populaire contraint le maire de Villeneuve d'Ascq au recul**

Le maire de Villeneuve d'Ascq a été contraint de faire démonter la banderole en faveur d'un soldat israélien qui ternissait le fronton de l'Hôtel de Ville, à partir de la mi-journée le 31 août. (Voir page 5 du bulletin 57) Ainsi un jour après la diffusion de l'appel signé de l'AFPS Nord-Pas de Calais, de la Communauté palestinienne du Nord, et de l'Union Juive Française pour la Paix, à une mobilisation populaire, à Villeneuve d'Ascq, l'affichage en faveur de l'armée israélienne d'occupation de la Palestine disparaît.

L'AFPS Nord-Pas de Calais, la Communauté palestinienne du Nord, et l'Union Juive Française pour la Paix remercient les citoyens de Villeneuve d'Ascq et de la Région Nord-Pas de Calais, comme les 13 associations, organisations syndicales et politiques qui se sont mobilisés à leurs côtés afin que les traditions de solidarité internationale en faveur de la libération nationale ne soient pas bafouées dans cette ville.

La disparition de la banderole est une victoire dont il faut bien mesurer la portée. Israël ne peut plus impunément influencer l'opinion publique régionale : l'Etat colonial est sérieusement déconsidéré après le massacre à Gaza, comme après le piratage de la flottille fin mai. La puissance des mobilisations régionales de soutien à l'application des droits nationaux du peuple palestinien sont de nature à mettre en échec les tentatives, passées et à venir, de complaisance à l'égard de l'Etat israélien.

La mobilisation doit se poursuivre. L'AFPS Nord-Pas de Calais, la communauté palestinienne du Nord, l'Union Juive Française pour la Paix, demandent une rencontre au maire de Villeneuve d'Ascq afin de faire valoir le soutien à l'application des Droits nationaux du peuple palestinien comme la libération des prisonniers en Israël. Elles appellent au rassemblement, dans le cadre de la journée de lutte contre la politique du pilori et contre la xénophobie, à Lille le vendredi 3 septembre à 18 h derrière la banderole exigeant la libération immédiate de **Salah Hamouri**.

**La mer a toujours raison du granit, même le plus dur** page 3

**Comité national de soutien à Salah Hamouri** <http://www.salah-hamouri.fr/node/216>

**Salah** est toujours en prison. Depuis plus de 5 ans. En prison alors qu'il n'a rien fait. Rien. Et, sommet d'injustice, les autorités françaises restent sourdes à cette double exigence que nous portons : recevoir ses parents à l'Elysée et non pas rue de l'Elysée et agir effectivement avec une ferme détermination – comme pour tous les autres cas – pour obtenir sa libération.

On pourrait se lasser. Se fatiguer. Baisser les bras devant pareille intransigeance. en se disant qu'il n'y a plus rien à faire. **C'est justement cela qui est voulu ! Recherché...**

Mais la manœuvre est trop grosse et le cas de **Salah** est tellement emblématique d'une injustice criante que, à l'inverse, nous sommes plus déterminés que jamais à continuer de porter la justice entre nos mains afin qu'elle pénètre enfin dans les palais

nationaux et que **Salah** soit libre. Lui qui ne devrait pas être en prison.

Oui les initiatives en sa faveur continuent jour après jour et même s'amplifient. Les soutiens aussi. Et on observe des craquements au sommet de l'Etat qui se discrédite indépendamment de nos idées par ailleurs. Et on note que ça bouge peu mais que ça bouge un tout petit peu. C'est le reflet de notre mobilisation multiple et variée. Chacun mesure bien que laisser **Salah** en prison c'est laisser la liberté, l'égalité et la fraternité en prison. Et personne ne peut l'accepter.

**Salah peut sortir du jour au lendemain si, en haut, on fait ce qu'il faut. Aucune fatalité ne pèse sur son cas. Il n'est pas destiné à sortir seulement au bout de sa peine accomplie, en novembre 2011. Non ! On peut le sortir avant. Il le faut. Pour la justice. Et la dignité.**

Si on entend des craquements au sommet de l'Etat c'est précisément grâce à notre mobilisation diverse et multiple. Il faut l'amplifier et sortir **Salah** au plus vite de sa prison israélienne.

Car c'est un fait connu de tous : **la mer a toujours raison du granit, même le plus dur. Le sable est plein de granit réduit en miettes...**

Les vagues de protestation et de mobilisation ouvriront les portes de sa prison et amèneront les autorités à agir, agir enfin, pour que **Salah** sorte avant terme. C'est la politique qui l'a mis en prison. C'est elle qui l'en sortira. **La clé qui peut ouvrir les portes de sa prison est en France. Entre les mains du Président.**

Nous ne serions pas tranquilles avec nous-mêmes si nous ne parvenions pas à ce que la main présidentielle prenne la clé entre ses mains pour obtenir sa libération. **Salah** peut sortir avant les 14 mois qu'il lui reste à faire. **Chaque mois compte.** Plus nous serons déterminés et plus ce nombre de mois diminuera. Il faut que **Salah** qui ne devrait pas être en prison rentre dans ses foyers à Jérusalem. Et ensuite nous l'accueillerons en France.

**Alors, nous continuons plus que jamais !**

Jean-Claude Lefort,  
président de l'AFPS et député honoraire  
22 septembre, 2010

Nous vous invitons à cliquer sur ces liens, où des actions citoyennes sont mises à jour avec l'objectif de sensibiliser sur le sort de notre compatriote **Salah Hamouri** et de lui mettre un visage : <http://libertepoursalah.blogspot.com>  
[http://humanite.fr/24\\_09\\_2010-la-mer-toujours-raison-du-granit-le-plus-dur-454162](http://humanite.fr/24_09_2010-la-mer-toujours-raison-du-granit-le-plus-dur-454162) <http://www.salah-hamouri.fr>

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°59 – Octobre 2010

Compte rendu du CA du 23 octobre 2010

page 1

### • *Semaine de la solidarité internationale fin novembre*

Il est proposé que l'action soit menée avec Amitiés-Lille-Naplouse pour les prisonniers Palestiniens de Naplouse. Nous interviendrons à la fois sur les prisonniers, mais aussi pour la libération immédiate de **Salah Hamouri**.

pages 3 4

« **Je ne suis pas un héros** » <http://www.france-palestine.org/article15816.html> + <http://www.salah-hamouri.fr/node/219>  
**Le 5 octobre 2010, Jean-Claude Lefort a rendu visite à**

### **Salah Hamouri** dans la prison de Gilboa. Le récit de cette rencontre.

Gilboa. 5 octobre. 11 heures. C'est la quatrième fois que je rends visite à **Salah Hamouri**, dont trois ans dans sa lugubre prison de Gilboa, située au nord d'Israël. On longe un long mur gris. Une première prison où se trouvent 600 prisonniers puis la « sienne », attenante, avec 800 autres détenus, des Palestiniens mais aussi 8 Syriens du plateau du Golan annexé. Au bout de ce long mur, l'entrée.

Toujours le même rituel. Après avoir passé une lourde porte métallique verte on décline son identité. Dépose de ses papiers d'identité auprès du gardien qui se tient à droite, derrière une grille. Des échanges entre le personnel pénitencier par talkies-walkies. On ne déchiffre qu'un seul mot « sarfati », c'est-à-dire « Français » en hébreu. Conciliabules. Le feu vert est donné. On passe alors sous le détecteur électronique. Mon paquet de cigarettes intrigue. On le regarde avec minutie. Dehors, dedans. C'est bon. Rien à signaler d'anormal.

Une seconde porte verte, tout aussi lourde, s'ouvre. Un autre gardien attend. On est dans le patio réservé au personnel, des hommes et des femmes. M'accompagne pour cette visite un des premiers Conseillers de l'Ambassadeur de France à Tel-Aviv. On nous conduit à gauche vers un haut grillage. Il y a une porte au milieu. Il l'ouvre. Cliquetis de la serrure. On passe un couloir d'un mètre de large sur une bonne trentaine de mètres de long. La porte se referme sur nous. On nous installe dans une pièce étroite dans laquelle il y a quelques chaises avec de rabats en bois pour écrire. On s'assied et on attend **Salah**. Un gardien assis face à nous.

**Salah** arrive du fond de ce couloir dans lequel nous sommes entrés. Il est 11h15.

Nous nous embrassons chaleureusement. Plusieurs fois. Je pense à ses parents qui ne peuvent pas le faire. Tapes vigoureuses dans le dos. Sourires. Je le trouve amaigri. Il s'assied et sort un petit calepin du fond d'une poche de sa tenue marron foncé.

Il me dit qu'il a écrit ce qu'il va me dire mais après avoir écouté les autres prisonniers qui connaissent l'existence de cette rencontre.

Ces prisonniers, nous dit **Salah**, sont de toutes les tendances politiques. Ils se retrouvent ensemble chaque jour. Deux fois. Une fois le matin avant midi. L'autre fois avant 17 heures. Environ quatre heures par jour.

Et on verra, à lire ce qui suit, à quel point, d'une part, les prisonniers sont très informés, et combien, d'autre part, leurs analyses convergent indépendamment de leur appartenance politique.

**Salah**, qui parle donc au nom de ses camarades d'infortune, tient à évoquer devant nous plusieurs points dûment notés sur son petit calepin.

Tout d'abord il veut évoquer l'attitude américaine. Il considère, je veux dire « ils considèrent », que les Américains ne bougent sur le sujet du Proche-Orient que dans deux cas. Ou bien quand une guerre se prépare comme au moment de l'Iraq. Ou bien quand ils estiment que leurs intérêts sont menacés au point de créer des problèmes sérieux pour eux en interne. Dans le cas présent c'est la seconde hypothèse qui est retenue.

L'aventure en Afghanistan, en particulier, pose de sérieux problèmes politiques intérieurs. D'où leur volonté de voir les

factions afghanes discuter entre elles en incluant les Talibans. Ou encore leurs initiatives concernant le Proche-Orient dès lors que celui-ci constitue à leurs yeux un nœud ou un enjeu majeur d'où découlent des difficultés qu'ils rencontrent par ailleurs. Si les Américains font certaines pressions s'agissant du conflit israélo-palestinien, c'est en raison de cela.

Il en vient ensuite à la situation palestinienne. Et à l'attitude de l'Autorité. D'une phrase il caractérise la situation : **"Abou Mazen gère la crise mais pas la solution..."**

**"Les Israéliens ont déjà dessiné les frontières de leur Etat : la colonisation de Jérusalem-Est, l'occupation de la Vallée du Jourdain, aucun retrait, au contraire, n'est en vue, les colonies avancent sans cesse. Israël est ainsi devenu ainsi la seule fenêtre pour notre économie. Tout ce qui se produit légitimise finalement les colonies et l'occupation. Aucun signe contraire ne vient contrarier ce mouvement, pas même évidemment la lettre « éventée » d'Obama où est acceptée la colonisation de la vallée du Jourdain. Dans ces conditions Abou Mazen « est trop faible » pour négocier de manière utile. Il « gère » la donne actuelle, il ne dégage pas l'avenir..."**

Un autre exemple qui le confirme constitue son attitude (à Abou Mazen), son comportement vis-à-vis de la question des prisonniers.

**« Il y a 8.000 prisonniers palestiniens qui sont suspendus en l'air sans connaître leur destin. On ne parle pas d'eux. Jamais. Or on n'a jamais vu une négociation menée en vue de la libération nationale qui n'évoque pas la question des prisonniers de manière récurrente. Or, ici, c'est le cas : on n'existe pas. Ah certes, on dit, à Ramallah, qu'on va doubler notre « solde ». On essaie d'acheter notre destin, réduits au silence. De nous calmer. Cela n'a aucun sens pour nous. On ne veut pas d'argent mais notre libération qui n'est visiblement pas une priorité du tout. On est ignoré... Alors quoi : quelles négociations ? »**

**Salah** aborde un quatrième point. Il a tout écrit minutieusement. De temps en temps le gardien va se dégourdir les jambes, d'autant plus qu'il ne comprend pas un mot de « sarfati ». **Salah** parle de l'insensée exigence des Israéliens de vouloir imposer aux Palestiniens l'acceptation d'un « Etat juif ». Avec ses amis, il pense que de la sorte les Israéliens veulent purement et simplement se débarrasser des 1.500.000 Palestiniens qui vivent en Israël en les transférant et qu'ils veulent, par là même, tuer le principe du « droit au retour ».

Il parle de l'eau, confisquée par Israël et que les Palestiniens doivent acheter alors qu'elle leur appartient. Il parle de Jérusalem et de la colonisation accélérée de la ville pourtant considérée comme la « capitale des deux Etats », ceci dans l'indifférence - autre que verbale - de la communauté internationale.

Après ce « tableau » de la situation, il convient, dit-il, de trouver une solution.

Il dit que le pire serait de vivre dans l'illusion que quelqu'un apportera la paix en Palestine. On parle de construire un Etat viable mais c'est quoi aujourd'hui ? **« C'est comme si nous étions dans une salle d'urgence avec pleins de tuyaux dans les bras et dans tout le corps avec comme seule possibilité : celle de respirer ».**

Les gens en ont marre, dit-il avec force. Cela peut exploser on ne sait comment. Il nous faut donc remplir un certain

nombre de conditions. Nous devons réaliser impérativement l'unité inter palestinienne, insiste-t-il avec force.

C'est possible, assure-t-il. Les « Accords du Caire » de 2005 en offrent la possibilité acceptable pour tous les partis politiques.

Il nous faut aussi un programme et une stratégie populaire et établir des étapes. Trancher une bonne fois la question de la lutte armée ou de la lutte pacifique. Bref, nous doter d'une stratégie à nous.

Il me parle après des conditions de vie en prison. « On en a déjà parlé l'autre fois » se souvient-il parfaitement.

Il en a parlé aussi avec Monique Cerisier Ben-Guigua quand notre amie sénatrice est venue le voir en prison.

Il ne reçoit toujours pas de livres. Aucun prisonnier n'en reçoit. Je lui ai amené trois livres de la part de sa famille. Un gardien les a pris pour les consulter. Je ne sais s'ils passeront. Quant au courrier il lui arrive bien. Je lui dis que j'ai remarqué que quand des amis lui écrivent et qu'ils mettent leurs adresses au dos, ces lettres reviennent systématiquement en France.

Il me reedit avec insistance à la fois ses remerciements à tous pour ces lettres envoyées auxquelles il ne peut pas répondre malheureusement et combien ce sont pour lui des « **rayons de soleil** » qui percent les murs de sa prison. Je lui dis que le soir même de ce 5 octobre il sera fait « **Citoyen d'honneur de la commune de Beaumont** ».

Il sourit et remercie encore et encore tous les solidaires, autant de signes qu'il transmet à ses camarades de prison.

Etant allé dans le plateau du Golan, je lui dis de transmettre les salutations d'un ami syrien rencontré sur place. Il y a 8 Syriens, du plateau, dans la prison.

Nous parlons de l'avenir. De sa sortie pour laquelle nous luttons sans cesse. Il le sait et nous remercie. Avec un sourire il dit que « **déjà je n'étais pas dans l'agenda de Nicolas Sarkozy, alors, avec tout ce qui se passe en France, je dois l'être encore moins. Il a beaucoup à faire aujourd'hui, non ?** »

**« Si je sors en novembre 2011, sans aucune remise de peine, je passerai un mois à Jérusalem pour revoir mes amis et rester avec ma famille. Je viendrai vite en France après ». Et les études ? « Je ne peux plus les poursuivre. 7 ans de prison et ensuite 4 ou 5 ans en plus à faire supporter à mes parents, non... J'ai un frère et une sœur dont mes parents doivent s'occuper. Je ne veux pas leur faire supporter plus. Alors je chercherai un travail, sans aucun doute ».**

On parle de sa vie, à lui, en prison. Il ne parle jamais de lui. Jamais.

Il est en confiance et me dit : **« A Ramallah on nous présente comme des héros mais je ne suis pas un héros. J'ai mes peines, des moments difficiles, oui, je ne le cache pas. J'ai des joies également. Je suis un être humain. Tout simplement. Un être humain »**

On doit se quitter. Il est 12h30. Nous avons pu discuter une heure et quart. On sort dans ce couloir où nos chemins se sépareront une nouvelle fois. Je lui offre une cigarette. Nous fumons ensemble. Un gardien s'approche. Il faut qu'il retourne dans sa prison. On s'embrasse encore et encore. Il part. Nous passons la petite porte. Un regard encore vers lui. Il se retourne justement. Nos yeux se croisent. On se sourit. Je lève la main en sa direction... Je lui lance : **« A bientôt. Mais dehors, Salah ! »**

Jean-Claude Lefort Le 19 octobre 2010

Le 28 octobre, Jean-Claude Lefort, en tant que député honoraire, a écrit une nouvelle fois à Bernard Kouchner. Il lui demande, "encore et encore, que la justice soit appliquée et exigée pour ce citoyen Français comme pour tous les autres." <http://www.salah-hamouri.fr/node/220>

Voici la fin de sa lettre :

**Monsieur le Ministre : sachez que je suis prêt à tout pour cela, sans me défaire de mon esprit démocratique. ... Car je viens quant à moi de rencontrer Salah Hamouri dans sa prison de Guilboa le 5 octobre dernier. Et je vous le dis tout net : on est plus qu'en train de « casser » ce jeune homme. Mentalement. Humainement. On le casse.**

Il m'est impossible d'imaginer que sa libération ne soit envisageable qu'en novembre 2011, selon les volontés des juges militaires qui sont, évidemment, hors de tout soupçon certainement selon vous. Pour vous : car votre silence assourdissant vaut approbation.

A bon entendeur !

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°60 – Novembre 2010

### Lettre de Denise Hamouri (la mère de Salah) à Madame Michèle Alliot-Marie

<http://www.nord-palestine.org/art-recom-2010-11-22-Hamouri.htm>

Tout d'abord je me permets de vous envoyer ce message pour vous présenter mes félicitations auprès votre nomination au Ministère des Affaires étrangères.

Ensuite, je souhaiterais vous rappeler la situation de mon fils, Salah Hamouri, Franco-palestinien, détenu en Israël depuis mars 2005 et condamné à 7 ans de prison par un tribunal militaire d'occupation en avril 2008.

Je suis persuadée que vous connaissez l'existence de ce dossier douloureux car j'ai fait appel à votre ministère et donc à votre prédécesseur de nombreuses fois. Je l'avais d'ailleurs rencontré à Jérusalem en février 2008.

Salah qui est âgé de 25 ans a passé plus de 5 ans dans les geôles israéliennes alors qu'il n'a commis aucun acte délictueux : il est en prison pour des raisons politiques et uniquement politiques liées à la situation qui existe au Proche-Orient.

Je ne doute pas un seul instant que vous allez reprendre en main ce dossier « mis de côté ».

Je reste à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires concernant la situation de mon fils, Salah. ...

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°61 – Décembre 2010

**N'oublions pas Salah !** Tandis que nous fêterons en France l'année nouvelle 2011, un jeune français, totalement délaissé et ignoré par les autorités françaises, sera au fond de sa prison israélienne.

Notre solidarité n'a de cesse de se manifester toujours activement pour obtenir sa libération. Car il n'a rien fait de répréhensible. Cela est formellement établi. Et cela avait été reconnu devant sa mère par le Conseiller diplomatique du Président de la République. Pour autant rien ne bouge pour autant. Ah s'il s'appelait autrement que Salah... Le 31 décembre prochain, cela fera **2115** jours que Salah sera en prison pour délit d'opinion politique. Il avait 20 ans quand il a été arrêté par l'armée israélienne. Il en a aujourd'hui plus de 25. Très jeune c'est pourtant le plus vieux prisonnier politique français en prison.

Nous ne pouvons pas lui envoyer quelques cadeaux pour ce nouvel an. Afin qu'il soit moins pénible pour lui :

**Envoyons-lui une carte postale sans enveloppe** - Par milliers !.

Son "adresse" : Salah Hamouri - Doar nah Guilboa - 10900 Beit shean - ISRAEL

## Lettre ouverte de Mme Denise Hamouri à Mme Alliot-Marie

A Jérusalem, 21 janvier 2011 [www.nord-palestine.org/art-recom-2011-01-22-LettreDHamouri.htm](http://www.nord-palestine.org/art-recom-2011-01-22-LettreDHamouri.htm)

Madame la Ministre,

Comme beaucoup de Français, d'Israéliens et de Palestiniens, je suis avec intérêt votre visite au Proche-Orient. J'aurais souhaité vous rencontrer mais cela ne s'est pas fait... Emploi du temps chargé, oublié... Pourtant, votre rencontre avec les parents du soldat Shalit était inscrite en bonne et due forme dans votre programme... Une fois de plus, une politique du 2 poids 2 mesures... J'aurais souhaité vous rencontrer peut-être pour vous demander encore une fois d'intervenir pour la libération de Salah enfermé depuis 6 ans bien qu'il n'ait commis aucun acte délictueux mais ce qui est possible au Tchad, au Mexique ou ailleurs ne l'est pas de toute évidence en Israël et "les efforts démesurés" de notre diplomatie n'ont pas eu le résultat espéré...

J'ai suivi avec intérêt votre déplacement à Gaza où un comité des familles de prisonniers palestiniens vous a accueillie avec une certaine agressivité.

Madame la Ministre, quelle maladresse de votre part d'aller à Gaza suite à votre visite à la famille du soldat Shalit... vous n'ignorez pas que des milliers de palestiniens de Gaza sont enfermés dans les geôles en Israël sans avoir droit à des visites familiales depuis la capture de Shalit et même bien avant pour certains... Peut-être ignorez-vous qu'ils n'ont pas droit au courrier et sont coupés eux aussi de leur famille... Madame vous avez eu de belles paroles de réconfort pour les parents de votre compatriote Shalit mais vous n'avez pas dit un mot sur les 8000 prisonniers palestiniens, vous avez ignoré le cas de mon fils... Madame, si Shalit est d'après vous pris en otage par le Hamas, les prisonniers de Gaza qui n'ont plus droit de visite le sont aussi... si la demande de visite de la CR pour le soldat Shalit est légitime alors les droits des prisonniers politiques palestiniens et ceux de Gaza pour commencer le sont aussi. Madame, les prisonniers palestiniens à commencer par ceux de Gaza ne sont pas des numéros ou des terroristes mais des êtres humains tout comme le soldat Shalit... Comme lui ils ont des parents, une femme des enfants...

Ce qui est vrai pour Shalit est vrai pour les autres, dont Salah, mon fils. Je crains que votre attitude ne nuise un peu plus encore à l'image de mon pays - la France - dans la région, et spécialement en Palestine. Je ne vous supplie pas de me recevoir. J'ai ma dignité, vous avez des responsabilités imminentes. Je suis fidèle à la mienne. L'êtes-vous aux vôtres ? Malheureusement : non

page 4

## Ameer Makhoul condamné à 9 ans de prison par l'occupant israélien

(...) Les Palestiniens sont coupables, c'est la seule option. » Il est emprisonné à Gilboa (comme Salah Hamouri) après avoir été maintenu au secret et sans pouvoir rencontrer un avocat pendant 12 jours et torturé, ce dont le mouvement démocratique s'était légitimement ému en France et en Europe. Le gouvernement israélien a émis contre lui des accusations truquées d'espionnage et d'assistance à l'ennemi en temps de guerre.

## Edito : Pleinement engagés dans le Boycott/désinvestissement/sanctions

page 1

Le mouvement de soutien au peuple palestinien, dans lequel l'AFPS Nord-Pas de Calais prend sa part, se développe regionalement à un haut degré de mobilisation.

La campagne pour la libération de Salah Hamouri se poursuit. Pour ses six années de détention la campagne en direction de l'Elysée a été active. Elle connaîtra de nouveaux développements en avril avec nos partenaires. ...

## Courriers à propos de Salah Hamouri

pages 5-6

**Extrait de la lettre de M. Alain Juppé**, ministre affaires étrangères à **Patrick Braouezec**, député.

Le 13 mars 2011

Texte complet : [www.nord-palestine.org/2011-03-15ReponseJuppe.pdf](http://www.nord-palestine.org/2011-03-15ReponseJuppe.pdf)

« Mes prédécesseurs sont intervenus auprès des autorités israéliennes, ainsi que le Président de la République... en juin 2008... Le Président a invité les autorités compétentes à un acte de clémence. Il a notamment fait valoir que Monsieur Hamouri, qui n'a commis aucun crime et s'est investi dans les études

en prison, ne représentait aucun danger pour Israël. Cette demande a toutefois été rejetée par le Premier ministre israélien par courrier en date du 6 août 2009.

Sur le plan procédural, ayant purgé plus des 2/3 de sa peine (près de 6 années sur 7 auxquelles il a été condamné) **Monsieur Hamouri** remplit les conditions matérielles pour bénéficier d'une procédure de réduction de peine. Toutefois, il convient de rappeler que, à ce jour, l'intéressé n'a formulé aucune demande de remise de peine, n'étant pas disposé à formuler des regrets, condition nécessaire au regard du droit israélien...

**Jean-Claude Lefort** (*président de l'AFPS*) à **M. Alain Juppé** Ministre des Affaires étrangères  
Paris, le 18 mars 2011 [www.nord-palestine.org/2011-03-18Lefort-Juppe-Hamouri.pdf](http://www.nord-palestine.org/2011-03-18Lefort-Juppe-Hamouri.pdf)

Dans votre réponse, en date du 15 mars, au député Patrick Braouezec qui vous interrogeait sur le cas de **Salah Hamouri**, vous affirmez clairement que celui-ci « n'a commis aucun crime » et qu'il ne « constitue pas un danger pour Israël ». Vos écrits sont à rapprocher des propos tenus en juin dernier devant Madame **Denise Hamouri**, la mère de **Salah**, par le Conseiller diplomatique du Président de la République, M. Jean-David Levitte, indiquant clairement que la détention de Salah était « arbitraire ».

Tout cela confirme ce que nous ne cessons de dire, depuis des mois et des mois, à savoir que notre compatriote est bien innocent et qu'il est emprisonné injustement depuis 2005 pour des raisons uniquement politiques. C'est le seul détenu politique français à l'étranger.

Dans ces conditions où l'innocence de notre compatriote est établie, il ne devrait être qu'une attitude possible : agir sans perdre une seconde, avec une détermination sans faille, pour obtenir sa libération immédiate et sans conditions.

Or ce n'est pas le cas, c'est le moins qu'on puisse dire. Et pour tenter de « justifier » cette attitude vous avancez trois considérants qui n'ont strictement aucune consistance.

1. Vous indiquez que rien ne peut se concevoir pour vous hors « le respect de l'indépendance de la justice d'Israël. » Mais comment pouvez-vous considérer que les tribunaux militaires israéliens sont partie prenante de « la justice d'Israël. » ? Ce sont des tribunaux d'exception qui accompagnent et renforcent l'occupation illégale par Israël des Territoires palestiniens.

Cette occupation est universellement condamnée. Et ces tribunaux militaires sont tout aussi illégitimes que le tribunal de Clermont-Ferrand qui, en août 1940, condamna à mort par contumace le général de Gaulle parce qu'il avait choisi la résistance et non pas la collaboration. Ce dernier déclara d'ailleurs, apprenant cette sentence, qu'elle était « nulle et non avenue ». Mais c'était le général de Gaulle, il est vrai...

De plus, dès lors qu'un Français était ou est victime d'un arbitraire judiciaire aux yeux des autorités de notre pays, celles-ci ne se privent pas d'interférer publiquement, jusqu'à tendre les relations diplomatiques avec le pays concerné. Le dernier cas en date c'est le Mexique qui n'est pas un Etat en guerre et qui n'a pas jugé notre compatriote devant un tribunal militaire d'exception. Vous n'avez pas hésité à « commenter » et à ignorer « l'indépendance de la justice » mexicaine.

Pourquoi en va-t-il autrement pour **Salah Hamouri** dès lors qu'il est innocent et ceci sans hésitation possible ? Pourquoi ? Parce que c'est Israël ? Ce pays peut donc tout se permettre sans que cela ne vous émeuve ? Les droits de l'Homme, selon vous, vaudraient partout sauf dans un endroit sur cette planète : en Israël ? C'est intenable.

2. A cela qui vous disqualifie gravement, ainsi que notre pays dans cette région du monde, vous ajoutez une contrevérité absolue. Selon vous **Salah Hamouri** n'aurait pas déposé de demande de « remise de peine ». C'est totalement faux. Une demande de remise de peine a bien été présentée aux deux tiers de sa peine accomplie. Sa libération a été refusée, le 26 juillet 2009 – vous lisez bien : en 2009 – par une commission militaire israélienne. Motif invoqué : « **Salah** n'était pas guéri ».

Je crois pouvoir dire qu'il n'est pas près de « guérir », Monsieur le Ministre. Salah refuse en effet politiquement, de manière non violente, l'occupation par une force étrangère du pays qui l'a vu naître et en particulier de la ville où il réside : Jérusalem-Est. Voilà pourquoi il est en prison. Il dit « Non ! » à l'occupation. Cela devrait lui valoir les honneurs de la France.

3. Non seulement il subit un emprisonnement inique depuis plus de 6 ans mais il devrait en plus, selon vous, s'humilier totalement et prononcer des « regrets » qui seraient, écrivez-vous, « nécessaires » ! Des



regrets pour quoi ? Parce qu'il refuse l'occupation de la Palestine ? Si quelqu'un devait prononcer de profonds regrets c'est Israël. Certainement pas lui. Et s'il devait regretter quelque chose c'est l'inaction de la France et son soutien de facto de l'occupation israélienne.

Mais votre posture et votre inaction face à ce déni de justice que finalement vous « couvrez » depuis des années ne nous décourageront pas pour autant. C'est qu'à votre différence nous avons la justice et le droit avec nous ! Impossible en France d'arrêter ces valeurs de s'exprimer. Vous n'y parviendrez pas, Monsieur le Ministre !

Plus que jamais nous agissons pour que notre compatriote soit libéré car il n'a strictement rien à faire en prison où l'on tue sa jeunesse et où le droit se fracasse dans un silence assourdissant et peu glorieux des autorités françaises. ...

Jean-Claude Lefort - Député honoraire

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°66 – Juin 2011

pages 4-5

### **Lettre ouverte adressée par Fabien THIÉMÉ Maire de Marly à Monsieur le Président de la République au sujet de Salah Hamouri, pour tout mettre en œuvre auprès des autorités israéliennes pour que Salah Hamouri retrouve enfin et au plus vite sa liberté.**

Monsieur le Président,

Depuis six ans, à la suite de ce que beaucoup ont qualifié de « simulacre de procès devant un tribunal militaire », le citoyen franco-palestinien Salah Hamouri se morfond dans une prison israélienne.

De nombreuses mobilisations ont eu lieu pour demander la libération de ce prisonnier politique, malheureusement sans succès.

Dans une lettre adressée à Madame Marie-France Beauvils, Sénatrice-Maire de Saint-Pierre-des-Corps, en date du 31 mars 2011, Monsieur Alain Juppé, Ministre des Affaires Etrangères, écrit concernant Salah Hamouri :

*« Je déplore que les autorités israéliennes n'aient pas pris de décision de remise de peine, d'autant que les aveux faits à l'audience n'ont été corroborés par aucun élément de preuve. Je mesure la peine de sa famille, alors qu'il est à présent en âge de s'investir dans des études. Je comprends également que l'intéressé a fait le choix de ne pas solliciter de demande de grâce. C'est une attitude respectable. »*

Il s'agit là, vous en conviendrez, d'une reconnaissance claire que Salah Hamouri est incarcéré depuis six ans sans aucun « élément de preuve ».

Si l'on peut se réjouir de cette reconnaissance, force est cependant de constater qu'il n'est à aucun moment évoqué dans ce courrier l'exigence de sa libération, le Ministre prenant simplement acte que Salah Hamouri doit sortir de prison le 28 novembre 2011 et assurant que sa situation « continuera d'être suivie avec attention jusqu'à sa levée d'écrou ».

Monsieur le Président, cette injustice n'a que trop duré pour Salah Hamouri et ses proches. Beaucoup se sont d'ailleurs émus récemment de votre refus de recevoir la mère de l'intéressé, présente en avril dernier en France.

C'est pourquoi, par la présente et compte tenu de l'injustice à laquelle fait face Salah Hamouri, retenu comme le précise le Ministre des Affaires Etrangères « sans élément de preuve », j'ai l'honneur de vous demander de tout mettre en œuvre auprès des autorités israéliennes pour que celui-ci retrouve enfin et au plus vite sa liberté.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à la présente et dans l'attente de vous lire, Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.

Fabien THIÉMÉ, Maire de Marly, Vice-président du Conseil Général

**Lettre de M. Alain JUPPE, Ministre des Affaires Etrangères et européennes  
à Jacques BERTHOU, sénateur de l'Ain, maire de Miribel**

Paris, le 20 juin 2011

Monsieur le Sénateur-maire,

Par courrier du 24 mai 2011, vous avez appelé mon attention sur la situation de M. **Salah HAMOURI**, franco-palestinien détenu en Israël, et sollicité mon intervention afin d'obtenir sa libération anticipée.

Les autorités françaises multiplient les démarches jusqu'au plus haut niveau politique auprès des autorités israéliennes pour que M. HAMOURI puisse bénéficier d'une mesure de clémence ou de réduction de peine.

Ainsi, le Président de la République s'est saisi du dossier à l'occasion de sa visite d'État en Israël en juin 2008. Puis, dans un courrier adressé au Premier ministre israélien le 8 juillet 2009, soit quelques jours avant la réunion de la commission chargée d'examiner la possibilité d'une libération anticipée, le Président de la République a sollicité Sa clémence des autorités israéliennes compétentes. Il a notamment fait valoir que M. HAMOURI, qui n'a commis aucun crime et s'est investi dans les études en prison, ne représentait aucun danger pour Israël. Cette demande a toutefois été expressément rejetée par le Premier ministre israélien par courrier daté du 6 août 2009.

De même, mes prédécesseurs étaient intervenus à plusieurs reprises auprès des autorités israéliennes.

Pour ma part, j'ai évoqué la situation de M. HAMOURI avec les autorités israéliennes lors de ma visite au début du mois de juin 2011 dans les territoires palestiniens et en Israël, lors de laquelle j'ai aussi pu rencontrer ses parents.

En droit, si M. HAMOURI remplit les conditions pour bénéficier d'une procédure de réduction de peine, il n'a, pour l'heure, formé aucune demande de remise de peine, n'étant pas disposé à formuler de regrets relatifs aux faits pour lesquels il a été condamné, condition sine qua non au regard du droit israélien. Le ministère des Affaires étrangères et européennes ne manquerait pas de soutenir l'intéressé dans cette démarche s'il en exprimait effectivement la volonté.

Pour autant, la libération anticipée de M. HAMOURI continuera à être évoquée par les autorités françaises avec les autorités israéliennes dès que l'occasion s'en présentera.

Les agents de ce ministère veillent notamment à exercer à son endroit la protection consulaire telle que définie par les dispositions de la convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963.

Depuis son incarcération en 2005, la situation de M. HAMOURI a fait l'objet d'un suivi constant de la part des autorités consulaires, à travers une représentation aux audiences de la procédure judiciaire et des visites régulières en détention.

Quatre visites consulaires lui ont ainsi été rendues en 2010, la dernière a été effectuée le 9 mars dernier.

Des contacts réguliers sont également entretenus avec son avocat et sa famille.

Soyez assuré que les services compétents du ministère des Affaires étrangères et européennes continuent à être attentifs à la situation de M. HAMOURI et attachés à obtenir une issue favorable, dans la limite de leurs compétences et le respect de l'indépendance de la justice israélienne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur-maire...

Alain JUPPÉ

**NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°68 – Août 2011**

**Edito :**

**Rayonnante et unitaire**

page 1

L'été 2011 aura été marqué par une mobilisation exceptionnelle pour la Palestine et le peuple palestinien. Ce bulletin, les messages, le site de l'AFPS Nord-Pas de Calais comme le site national en ont largement rendu compte, mais ce qui est plus rare les médias régionaux eux mêmes et je pense tout particulièrement à Nord-Eclair comme à la Voix du Nord. Avec la campagne menée pour le bateau français pour Gaza notamment, tout en poursuivant le boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël ou la lutte pour la libération de **Salah Hamouri**, le soutien au peuple palestinien a gagné

de larges secteurs de la population régionale comme nationale. L'AFPS Nord Pas de Calais a vu son rôle largement reconnu.

page 5

**Salah Hamouri** : les cartes postales de "Charb" sont arrivées ! ( 1 euro les 4 )

dernière photo de Salah en prison



Salah Hamouri  
Jeune Français innocent de 26 ans  
prisonnier politique d'Israël  
depuis 2005



page 6

## Assemblée de rentrée de l'AFPS Nord-Pas de Calais Mardi 30 août à 18 h à la MRES à Lille La Palestine à l'ONU en 2011

Vous avez trouvé cet été dans le bulletin de l'AFPS Nord-Pas de Calais , les messages « Palestine », les communiqués ainsi que dans la presse locale et nationale l'écho de votre activité comme de celle de votre association en faveur du combat de soutien au peuple palestinien. Une activité intense marquée notamment par la volonté de lever le blocus de Gaza, la poursuite du combat pour les prisonniers et **Salah Hamouri**, l'activité de boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël.

NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°70 - novembre 2011

page 5

### **Salah Hamouri doit impérativement rejoindre les siens à Jérusalem le 28 novembre 2011**

<http://www.nord-palestine.org/2011-10-19Message-Palestine.htm>

La libération de centaines de prisonniers est un premier succès pour le peuple palestinien. La mobilisation populaire pour les accueillir est impressionnante. N'oublions cependant pas que après la seconde vague de libérations plus de 6000 resteront dans les geôles de l'occupant. N'oublions pas aussi que les conditions de détention les contraignent à une grève de la faim. Une ombre au tableau, sur laquelle jusqu'à aujourd'hui, les médias étaient silencieux, tandis que les épanchements se multipliaient concernant un prisonnier israélien pour lequel, les termes de l'échange, connus depuis plusieurs années tardaient à se réaliser: **le sort de Salah Hamouri.**

**Salah Hamouri** est innocent, les autorités françaises, ont fini par le concéder par les déclarations du Ministre des Affaires Etrangères. Mais toujours pas libéré. Pire alors même que tout devrait conduire à son élargissement le 28 novembre prochain, les propos du Président de la République, qui ne s'est intéressé qu'au soldat israélien, ouvrent la porte à une libération postérieure. Ce n'est pas tolérable. Vous trouverez ici les dernières informations à ce sujet ainsi que les références vous permettant de protester auprès des autorités françaises d'urgence.

**Bien cordialement**

Jean-François Larosière - Coordonateur du Comité Régional de soutien à **Salah Hamouri**

pour exiger des états français et israélien de libérer **Salah Hamouri** et de reconnaître un État palestinien.

**Salah Hamouri** sera "libérable" le 28 novembre, mais les autorités israéliennes ne l'entendent pas de cette oreille. Ce Franco-Palestinien, à purgé 7 ans de prison pour des motifs non recevables. C'est également le plus jeune ressortissant français emprisonné à l'étranger.

Manifestation organisée à l'initiative du mouvement jeunes communistes de France, fédération du Pas de Calais

## NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°71 - Décembre 2011

Edito :

### **Salah Hamouri** enfin libre

page 1

**Salah Hamouri** est libéré le dimanche 18 décembre à 21 h à Jérusalem. Les autorités israéliennes prétendaient ne le faire que le 12 mars 2012. L'arbitraire, comme le mépris des droits fondamentaux qui permet à un pays, en toute impunité d'emprisonner, hommes, femmes, enfants est mis en échec. L'élan mobilisateur pour sa libération a conduit à ce qu'il puisse enfin rejoindre les siens à Jérusalem. C'est une joie immense pour tous les soutiens du peuple palestinien et plus généralement pour ceux qui sont attachés aux Droits de l'Homme et du Citoyen, en France et dans le Monde.

Dans la mobilisation le peuple du Nord-Pas de Calais est tout particulièrement présent. Le comité régional pour sa libération, constitué en 2008, co-présidé par Jean-Claude Dulieu du MRAP et Gérard Minet de la LDH, s'est constamment enrichi de nouvelles personnalités comme de citoyens attachés à la défense des Droits. Si notamment le peuple de Lille, de Seclin, de la côte, et récemment de Lens et Sin le Noble, au cœur du Bassin Minier, signe les actions les plus marquantes, trois villes symbolisent cette mobilisation et le rassemblement pluraliste pour la liberté de **Salah**: Arras, Douai et Grenay. Arras parce que son festival du livre d'expression populaire et de critique sociale, le 1er mai, fait de **Salah Hamouri** son invité d'honneur. Douai parce que son maire, Jacques Vernier, accueille Denise, sa mère, à l'Hôtel de Ville et écrit une lettre remarquable à Sarkozy pour la libération de **Salah**, et que son député rencontre **Salah** dans sa prison. Grenay, cité minière, fait de **Salah Hamouri** son citoyen d'honneur. L'on saluera les élus particulièrement actifs : Marie Christine Blandin, Michelle Demessine, Jean-Jacques Candelier et Marc Dolez.

Il appartiendra à **Salah**, à sa famille, sa mère en parle aujourd'hui à France info qui a enfin consenti à l'interviewer, de participer à une campagne de remerciements et de mobilisation de soutien au peuple palestinien, que de nombreux militants appellent de leurs vœux dans la région. L'heure est d'abord au retour parmi les siens et au bonheur des retrouvailles.

Elle est aussi de poursuivre immédiatement la mobilisation de soutien au peuple palestinien. La libération d'une nouvelle vague de prisonniers, ne saurait faire oublier que les arrestations se poursuivent, que les destructions de maisons se multiplient, comme les colonies, et que le blocus de Gaza se perpétue. Le colonialisme israélien est largement déconsidéré dans le monde, et en France, où la levée du drapeau palestinien à l'UNESCO a symbolisé l'aspiration à l'application des droits nationaux du peuple palestinien, il n'en continue pas moins son entreprise. Le rassemblement du 27 décembre à Lille Place Rihour: « Gaza, on n'oublie pas » est là pour prouver que le peuple du Nord est aux côtés du peuple palestinien. ...

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

pages 4-5-6

### **Sin le Noble mobilisé pour le peuple palestinien**

**Vendredi 9 décembre 2011 : Exposition de photos : "Palestine, murmures" de Geneviève Caré**

organisée par l'association SIN AFS et par l'AFPS de Douai avec stand AFPS 59/62 et broderies palestiniennes

L'exposition photos de Geneviève Caré : « Palestine, murmures », à Sin le Noble, a permis un rassemblement de nombreuses forces du Douaisis et de la Région en soutien au peuple palestinien. Une centaine de personnes étaient présente salle Mandela à l'initiative de Sin AFS et du Groupe de Douai de l'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais.

Dans la présentation Geneviève Caré a notamment mis en valeur les **graffs sur les murs**, notamment sur le mur de l'apartheid qui sépare les Palestiniens, dont les auteurs sont l'œuvres des militants internationaux.



...  
Dans cette cité populaire, aux traditions de résistance et de lutte, le combat du peuple palestinien, son unité, ont été mis en valeur au moment où l'occupant poursuit son entreprise coloniale et ses massacres tandis qu'un innocent, **Salah Hamouri**, condamné en toute illégitimité, n'est toujours pas libéré.

## Libération de **Salah Hamouri**

Concernant la libération de **Salah Hamouri** nous avons choisi de donner dans ce bulletin la parole à Lorraine Finkl qui est adhérente de notre association. Lorraine était jusque l'an dernier étudiante à Lille III; elle a maintenant des responsabilités nationales au Mouvement des Jeunes Communistes de France. Ce mouvement s'est tout particulièrement impliqué pour la libération de **Salah Hamouri** et a contribué, avec d'autres, au soutien de la jeunesse au peuple palestinien. Lorraine était intervenue à Lille Sud, aux côtés de l'AFPS Nord-Pas de Calais, le 17 novembre dernier. Nous lui avons demandé de reprendre l'intervention qu'elle avait faite ce soir là, qui fait partie des initiatives multiples, dans la région, jusqu'à ces derniers jours, en vue de la libération de **Salah** qui doit intervenir dimanche 18 décembre.

Jean-François Larosière

Voir aussi : <http://www.nord-palestine.org/2011-12-15Message-Palestine.htm>  
[http://www.info-palestine.net/article.php3?id\\_article=11549](http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=11549)  
<http://soutiensalahhamouri.over-blog.com/>

## **Salah libéré**

7 ans, c'est la peine à laquelle **Salah Hamouri** a été condamné après une arrestation injustifiée. Pourquoi ? **Salah** est tout simplement passé devant les fenêtres du rabbin Yossef Ovadia, chef spirituel du parti Shass (parti d'extrême droite). Ce geste, plutôt banal dans n'importe quel autre endroit du monde, a été, là-bas, suffisant à le condamner pour « terrorisme ». **Salah** a été jugé par le tribunal militaire d'Ofa, illégal au regard du droit international, et a été contraint de plaider coupable pour alléger sa peine. Celle-ci devait prendre fin à la fin du mois dernier. Après avoir émis l'idée d'une possible retenue administrative jusqu'en avril 2012, Israël a annoncé hier la libération de **Salah** dimanche. Netanyahu a fait savoir à Nicolas Sarkozy que de la décision de Yossef Ovadia dépendait la libération de **Salah** (preuve, s'il en fallait, de la non-existence de la justice en Israël). Sa libération est le résultat de la lutte menée par toutes les organisations constituantes du comité de soutien et dont l'AFPS et la Jeunesse Communiste et le PCF sont membres. Elle a été menée durant les 7 années qui ont constitué sa peine. Le comité de soutien a multiplié les événements et manifestations en soutien au camarade **Salah** (comme l'établissement par les municipalités communistes de **Salah** comme citoyen d'honneur). Après avoir interpellé les autorités françaises sur le cas du franco-palestinien (lettre ouverte à Alain Juppé), la JC a rassemblé autour d'elle pour que son cas ne puisse plus être ignoré par le gouvernement de Nicolas Sarkozy (11 organisations de jeunesse ont ainsi signé un appel pour sa libération).

La privation de liberté permet à l'État hébreu de maintenir sous pression la totalité du peuple palestinien. La possibilité pour chacun d'entre eux d'être un jour enfermé à son tour, maintient ds la peur l'ensemble du peuple palestinien et l'empêche alors de se rassembler pour qu'un jour éclore un État palestinien. C'est pour cela que les principaux chefs des organisations politiques palestiniennes ont également été arrêtés et enfermés par Israël. Empêcher le rassemblement autour d'un chef, c'est empêcher l'émergence d'un mouvement national de libération (Yasser Arafat qui assurait ce rôle de chef de la

contestation palestinienne et faisait l'unité autour de lui a ainsi été décrié par Israël et ses alliés. Israël s'est alors ingénie à salir Arafat pour que la communauté internationale ne puisse pas voir en lui un partenaire crédible). Marwan Barghouti est l'un de ces hommes. Issu du Fatah (parti de Yasser Arafat), il a été jeté en prison quelques semaines après son élection au sein de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine). Il y est enfermé depuis sans espoir de se voir un jour libéré puisqu'il a été condamné à 5 fois la perpétuité... Pourquoi Marwan? Parce que c'est un chef politique populaire avec un programme clair, un programme qui peut mettre le projet d'Israël en échec. Marwan Barghouti était un cas d'autant plus problématique aux yeux d'Israël qu'il défendait l'idée d'un État laïc. Israël n'a, en effet, aucune envie de voir un jour la question du conflit israélo-palestinien dévier vers le constat d'un conflit social. Maintenir l'illusion selon laquelle les israéliens et les palestiniens s'affrontent pour des questions de foi et non des questions territoriales c'est admettre qu'aucune solution ne peut être trouvée et cela justifie alors les exactions israéliennes à l'encontre des palestiniens. C'est comme cela qu'Israël fait perdurer l'idée de guerres préventives, c'est à dire l'idée de guerres obligatoires parce que les États frontaliers d'Israël mettraient en danger sa sécurité (ce qui la dégage de toute responsabilité et lui permet de continuer le processus engagé de colonisation des terres palestiniennes et d'éradication du peuple palestinien).

Lorraine Finkl

## Sin le Noble mobilisé pour le peuple palestinien

**Vendredi 9 décembre 2011 : Exposition de photos : "Palestine, murmures" de Geneviève Caré**

organisée par l'association SIN AFS et par l'AFPS de Douai avec stand AFPS 59/62 et broderies palestiniennes

L'exposition photos de Geneviève Caré : « Palestine, murmures », à Sin le Noble, le vendredi 9 décembre en soirée, a permis un rassemblement de nombreuses forces du Douaisis et de la Région en soutien au peuple palestinien. Une centaine de personnes étaient présente salle Mandela à l'initiative de Sin AFS et du Groupe de Douai de l'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais.

Dans la présentation de sa nouvelle exposition Geneviève Caré a notamment mis en valeur les graffs sur les murs, notamment sur le mur de l'apartheid qui sépare les Palestiniens, dont les auteurs sont l'œuvres des militants internationaux. A noter celui réalisé par le syndicat des enseignants de Naplouse appelant à l'unité entre Hamas et Fatah. Amar Mouetter a souligné la mobilisation sinoise et du groupe de Douai de l'AFPS, dont Paulette Deblocq et Thérèse Pernot, anciens maires de la ville, pour la réussite de cette manifestation de solidarité subventionnée par le fond de participation aux habitants de Sin.

C'est tout un réseau de solidarité au peuple palestinien qui s'est manifesté à cette occasion avec par exemple les pâtisseries confectionnées par les amis de l'association ACLIA. A noter la présence de très nombreux élus, dont le Maire Christian Antem et le député Marc Dolez, et des élus des cités voisines de Dechy, Douai, Waziers...., de sensibilités diverses. Jean-Jacques Candelier député, Jacques Michon et Charles Beauchamp conseillers généraux, étaient excusés.

Dans cette cité populaire, aux traditions de résistance et de lutte, le combat du peuple palestinien, son unité, ont été mis en valeur au moment où l'occupant poursuit son entreprise coloniale et ses massacres tandis qu'un innocent, **Salah Hamouri**, condamné en toute illégitimité, n'est toujours pas libéré.



## Libération de **Salah Hamouri**

Concernant la libération de **Salah Hamouri** nous avons choisi de donner dans ce bulletin la parole à Lorraine Finkl qui est adhérente de notre association. Lorraine était jusque l'an dernier étudiante à Lille III; elle a maintenant des responsabilités nationales au Mouvement des Jeunesses Communiste de France. Ce mouvement s'est tout particulièrement impliqué pour la libération de **Salah Hamouri** et a contribué, avec d'autres, au soutien de la jeunesse au peuple palestinien. Lorraine était intervenue à Lille

Sud, aux côtés de l'AFPS Nord-Pas de Calais, le 17 novembre dernier. Nous lui avons demandé de reprendre l'intervention qu'elle avait faite ce soir là, qui fait partie des initiatives multiples, dans la région, jusqu'à ces derniers jours, en vue de la libération de **Salah** qui doit intervenir dimanche 18 décembre.

Jean-François Larosière

Voir aussi : <http://www.nord-palestine.org/2011-12-15Message-Palestine.htm>

[http://www.info-palestine.net/article.php3?id\\_article=11549](http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=11549)

<http://soutiensalahhamouri.over-blog.com/>

## **Salah libéré**

7 ans, c'est la peine à laquelle **Salah Hamouri** a été condamné après une arrestation injustifiée. Pourquoi ? **Salah** est tout simplement passé devant les fenêtres du rabbin Yossef Ovadia, chef spirituel du parti Shass (parti d'extrême droite). Ce geste, plutôt banal dans n'importe quel autre endroit du monde, a été, là-bas, suffisant à le condamner pour « terrorisme ». **Salah** a été jugé par le tribunal militaire d'Ofa, illégal au regard du droit international, et a été contraint de plaider coupable pour alléger sa peine. Celle-ci devait prendre fin à la fin du mois dernier. Après avoir émis l'idée d'une possible retenue administrative jusqu'en avril 2012, Israël a annoncé hier la libération de **Salah** dimanche. Netanyahu a fait savoir à Nicolas Sarkozy que de la décision de Yossef Ovadia dépendait la libération de **Salah** (preuve, s'il en fallait, de la non-existence de la justice en Israël). Sa libération est le résultat de la lutte menée par toutes les organisations constituantes du comité de soutien et dont l'AFPS et la Jeunesse Communiste et le PCF sont membres. Elle a été menée durant les 7 années qui ont constitué sa peine. Le comité de soutien a multiplié les événements et manifestations en soutien au camarade **Salah** (comme l'établissement par les municipalités communistes de **Salah** comme citoyen d'honneur). Après avoir interpellé les autorités françaises sur le cas du franco-palestinien (lettre ouverte à Alain Juppé), la JC a rassemblé autour d'elle pour que son cas ne puisse plus être ignoré par le gouvernement de Nicolas Sarkozy (11 organisations de jeunesse ont ainsi signé un appel pour sa libération).

La privation de liberté permet à l'État hébreu de maintenir sous pression la totalité du peuple palestinien. La possibilité pour chacun d'entre eux d'être un jour enfermé à son tour, maintient ds la peur l'ensemble du peuple palestinien et l'empêche alors de se rassembler pour qu'un jour éclore un État palestinien. C'est pour cela que les principaux chefs des organisations politiques palestiniennes ont également été arrêtés et enfermés par Israël. Empêcher le rassemblement autour d'un chef, c'est empêcher l'émergence d'un mouvement national de libération (Yasser Arafat qui assurait ce rôle de chef de la contestation palestinienne et faisait l'unité autour de lui a ainsi été décrié par Israël et ses alliés. Israël s'est alors ingéniée à salir Arafat pour que la communauté internationale ne puisse pas voir en lui un partenaire crédible). Marwan Barghouti est l'un de ces hommes. Issu du Fatah (parti de Yasser Arafat), il a été jeté en prison quelques semaines après son élection au sein de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine). Il y est enfermé depuis sans espoir de se voir un jour libéré puisqu'il a été condamné à 5 fois la perpétuité... Pourquoi Marwan ? Parce que c'est un chef politique populaire avec un programme clair, un programme qui peut mettre le projet d'Israël en échec. Marwan Barghouti était un cas d'autant plus problématique aux yeux d'Israël qu'il défendait l'idée d'un État laïc. Israël n'a, en effet, aucune envie de voir un jour la question du conflit israélo-palestinien dévier vers le constat d'un conflit social. Maintenir l'illusion selon laquelle les israéliens et les palestiniens s'affrontent pour des questions de foi et non des questions territoriales c'est admettre qu'aucune solution ne peut être trouvée et cela justifie alors les exactions israéliennes à l'encontre des palestiniens. C'est comme cela qu'Israël fait perdurer l'idée de guerres préventives, c'est à dire l'idée de guerres obligatoires parce que les États frontaliers d'Israël mettraient en danger sa sécurité (ce qui la dégage de toute responsabilité et lui permet de continuer le processus engagé de colonisation des terres palestiniennes et d'éradication du peuple palestinien).

Lorraine Finkl

## **NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°73 - Février-mars 2012**

**Compte rendu du CA du samedi 28 janvier 2012**

page 3

**Salah Hamouri** : Il sera présent dans le Nord-Pas-de-Calais les 7, 8 et 9 mai. ...

Ce qui est acté :

- Grenay (le maire a une préférence pour le 9)
- Douai : réception en mairie
- Lille : grande réunion publique, salle concorde, avec la communauté palestinienne du Nord
- Rencontre avec les étudiants à Lille I (vu avec Nabil)
- Seclin

## Enfin libre **Salah Hamouri** sera en mai dans le Nord-Pas de Calais

Lille le 25 mars 2012

**Salah Hamouri** après 7 années de prison en Israël, après une condamnation sans preuve ni légitimité, a enfin pu rejoindre les siens à Jérusalem le 18 décembre 2011. Il sera présent, début mai, parmi ceux qui se sont mobilisés en permanence, et jusqu'au bout, pour sa libération, dans la région Nord-Pas de Calais.

Ceci en référence aux amis de Villeneuve d'Ascq ou de Sin le Noble ou Lens qui en novembre dernier mobilisaient pour le libérer, et notamment à la jeunesse. Ceci alors que les autorités d'occupation israéliennes refusaient sa libération au terme officiel de sa condamnation, et voulaient infliger une peine supplémentaire jusque mars 2012.

La libération de **Salah** est une victoire pour la résistance palestinienne mais aussi pour ses soutiens internationaux. L'action intense et unitaire du peuple de France, notamment dans notre région a réussi à l'emporter. Les dirigeants français, terriblement passifs devant l'arbitraire israélien, ont dû faire le nécessaire afin que **Salah** soit libre. L'indifférence régnait lorsque Denise Hamouri, mère de **Salah**, est accueillie en septembre 2008, à Lille, Douai et Seclin. Elle a fait place à la mobilisation militante victorieuse.

Un signe fort est donné pour l'ensemble des prisonniers palestiniens (encore plus de 7000). La bataille pour leur libération se poursuit. Elle est nécessaire actuellement pour Hana Shalabi, hospitalisée de force après 35 jours de grève de la faim, comme elle l'est pour Ameer Makhoul originaire d'Haïfa, arrêté, torturé et condamné il y a un an (les autorités européennes s'en étaient émues). Terrible unité du peuple palestinien quand ce sont, le Palestinien de l'intérieur, et celle des territoires occupés, qui sont soumis à la répression jusqu'au péril de la vie.

L'arbitraire et le crime règnent dans les prisons israéliennes. Ce sont les terribles miroirs d'un Etat que le tribunal Russell sur la Palestine vient de condamner, lors de sa session du Cap en Afrique du Sud. Ceci pour crime d'apartheid après de multiples témoignages accablants, dont celui de la députée au Parlement israélien Haneen Zoabi.

**Salah** sera présent dans l'agglomération lilloise aux lendemains mêmes des présidentielles à partir du 7 mai. Il se rendra ensuite à Douai, Seclin, et Grenay dont il est citoyen d'honneur. Il rencontrera le mouvement ouvrier, les élus, la jeunesse, la Communauté Palestinienne du Nord et tout le mouvement de solidarité notamment pour une grande soirée populaire à Lille.

Début mai, avec lui, une perspective sera tracée. L'heure est à l'application des droits nationaux du peuple palestinien. Assez de prisons, assez de colonies, assez de répression et de crimes. Liberté pour la Palestine et son peuple.

Comité Régional de Soutien à **Salah Hamouri** - AFPS Nord-Pas de Calais

## Rapport d'activité et d'orientation en vue de l'Assemblée Générale du 14 avril 2012

Ce rapport se rapporte à l'activité de l'association depuis un an. Cette activité a été intense, dans le cadre des grandes campagnes auxquelles notre association a été engagée : « un bateau français pour Gaza », la Palestine à l'ONU et BDS comme celle concernant la libération de **Salah Hamouri**.